




Goincourt

*Bulletin municipal n°122
Septembre 2020*



Sommaire

- Page 6 Budget et Délibération
- Page 8 Personnel communal
- Page 10 Les commémorations
- Page 12 Accueil Collectif des Mineurs avec le centre social d'Auneuil
- Page 14 L'Association des Parents d'Élèves
- Page 16 Bilan des activités de l'école de l'Avelon, année 2019-2020
- Page 18 Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur !
- Page 20 Comité des fêtes
- Page 22 Judo Club de Goincourt
- Page 26 Salle des deux Collines
- Page 28 Les incivilités
- Page 30 Covid
- Page 31 Perspectives contre le cancer
- Page 32 Masques Solidaires
- Page 34 Point Santé Prévention
- Page 36 Le saviez-vous?
- Page 38 Que faire avec les pissenlits?
- Page 40 Goincourt, capitale mondiale du vitriol
- Page 42 États Civils
- Page 44 Les jeux
- Page 46 Conseil Livres
- Page 49 Documents d'Urbanisme
- Page 50 Résultats des Jeux & Informations

Édito

Madame, Monsieur

Les élections municipales du 15 mars 2020 ont eu lieu dans des circonstances un peu particulières : la crise sanitaire liée au COVID 19. Cela n'a pas empêché de monopoliser un certain nombre d'entre vous afin d'élire notre liste. Nous vous en remercions.

Malgré cette crise sanitaire, nous avons pris rapidement les dispositions indispensables pour :

- Ré-ouvrir l'école dans le respect du protocole établi par le Ministère de l'Éducation ;

- Permettre aux enfants de se restaurer en respectant la distanciation physique ;

- Concilier les obligations de communication des documents administratifs au public et de protection de la santé (affichage des documents d'urbanisme, déclarations de travaux, permis de construire accordés, état civil, arrêtés préfectoraux sur les panneaux extérieurs, les panneaux existants étant destinés à la future salle) ;

- Poursuivre la construction de la salle multifonctions en minimisant le retard.

Restons vigilants, le virus circule encore. Plus que jamais nous devons respecter les gestes, nous protéger individuellement et collectivement.

Un grand merci à nos annonceurs d'avoir contribué à la réalisation de ce bulletin.

Bonne lecture à tous

Jean LEVOIR

Bulletin municipal de Goincourt n°122 - Septembre 2020
Mairie de Goincourt - 12 rue Jean Jaurès - 60000 Goincourt - Téléphone : 03 44 45 14 87
Mail : mairie-goincourt@orange.fr - Site : www.goincourt.fr.
Directeur de la publication : Jean Levoir et Amina CHAOUALI.
Rédaction: Le conseil municipal.
Auteur logo commune de Goincourt : Catherine Gaucherand.
Crédits photos : Equipe municipale - Enseignants de l'école de Goincourt - Centre social rural La Canopée - APE - Goincourt Sport Team - FreePik - PxHere

Impression:

Imprimerie CGL
alphagraph

378, route de BEAUVAIS 60390 AUNEUIL
Tél. : 03 44 45 11 05
imp.cgalphagraph@free.fr

Tirage: 720 exemplaires

Conception Graphique:

Zelie

getie.concept@gmail.com

Conseil Municipal



Chez Dan



BAR ROOFTOP LOUNGE

Tous les jours

Midi - 15h / 17h - Minuit

**Jeudi - Vendredi et Samedi
jusqu'à 3h**

Fermé le dimanche

HAPPY HOUR

de 17h à 19h

du LUNDI au VENDREDI

Découvrez son nouvel espace LOUNGE, sa vue PANORAMIQUE et dégustez cocktails, bières du monde, vins au verre, champagne... autour d'un barbecue et des planches "Terroirs du Monde" à partager entre amis.



5 Avenue Paul Gréber - ALLONNE
03 44 45 72 48

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



LE GÉNIE ÉLECTRIQUE

AVEC  **SIDEM
ÉLECTRICITÉ**

Centre de Beauvais

36 avenue Salvador Allende – Bâtiment H

 **GROUPE
MENTION**
**GÉNIE ÉLECTRIQUE
& CLIMATIQUE**

 **GROUPE
MENTION**
GÉNIE ÉLECTRIQUE
& CLIMATIQUE

 **SIDEM
ÉLECTRICITÉ**
 **EMI
GÉNIE CLIMATIQUE**

Plus de 70 ans d'expérience au service
des professionnels du bâtiment

ZI Nord - 51 avenue Roger Dumoulin Amiens
www.groupemention.fr

Séance du 14 Novembre 2019

- 2019- 68** Travaux de construction d'une salle polyvalente, périscolaire et sportive : choix des entreprises
- 2019- 69** Travaux Aménagement d'un parking et des espaces verts : Avenant Marché Evia
- 2019- 70** Travaux de construction d'une salle polyvalente, périscolaire et sportive : Marché du Maître d'œuvre AAD
- 2019- 71** Travaux de construction d'une salle polyvalente, périscolaire et sportive : Avenant à la convention Assistance Maîtrise d'Ouvrage
- 2019- 72** Avenant au RIFSEEP
- 2019- 73** Création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} Classe
- 2019- 74** Indemnité Percepteur
- 2019- 75** Revalorisation Loyer rue Gorguet
- 2019- 76** Convention M. HAUDOIR
- 2019- 77** Rapport sur l'eau
- 2019- 78** Modification des statuts SE60
- 2019- 79** Ouvertures Dominicales pour l'année 2020
- 2019- 80** Contrat de maintenance ADICO
- 2019- 81** Mise à disposition du Stade
- 2019- 82** Décision Modificative N° 3
- 2019- 83** Convention APE
- 2019- 84** Convention Sports Team

Séance du 30 Janvier 2020

- 2020- 01** Rapport d'activité Déchets
- 2020- 02** Rapport d'activité Développement durable
- 2020- 03** Rapport Assainissement annuel
- 2020- 04** Convention Sagère
- 2020- 05** CCAS
- 2020- 06** Décision modificative n° 4/2019
- 2020- 07** Autorisation de mise en vente de matériel
- 2020- 08** Règlement Salle des Associations
- 2020- 09** Centre Social
- 2020- 10** Arrêté de promotion fixant les taux de promotion pour les avancements de grade
- 2020- 11** Demande de subvention FDC à la communauté d'Agglomération du Beauvaisis
- 2020- 12** Radiation du SMIOCE

Séance du 05 Mars 2020

- 2020- 13** Nomination du Président de séance
- 2020- 14** Vote du Compte Administratif 2019
- 2020- 15** Vote du Compte de Gestion 2019
- 2020- 16** Affectation de résultat 2019 sur 2020
- 2020- 17** Subvention Région pour la salle polyvalente
- 2020- 18** Convention avec l'Adico
- 2020- 19** Vente de matériel

Séance du 22 Mai 2020

- 2020- 20** Désignation président de séance installation du Conseil
- 2020- 21** Election du Maire
- 2020- 22** Fixation du nombre d'Adjoint
- 2020- 23** Election du 1^{er} Adjoint
- 2020- 24** Election du 2^{ème} Adjoint
- 2020- 25** Election du 3^{ème} Adjoint
- 2020- 26** Election du 4^{ème} Adjoint
- 2020- 27** Délégations consenties au Maire par le Conseil
- 2020- 28** Indemnités de Fonction

Séance du 17 Juin 2020

- 2020- 29** Présence du Personnel Administratif aux réunions de Conseil pour aider le Secrétaire
- 2020- 30** Délégués au SMIOCE
- 2020- 31** Délégués au SIEAB
- 2020- 32** Délégués au SE60
- 2020- 33** Délégués au Bassin de Savignies
- 2020- 34** Délégués au CNAS
- 2020- 35** Délégués à l'ADICO
- 2020- 36** Délégués au CCAS
- 2020- 37** Délégués au Conseil d'Ecole
- 2020- 38** Délégué correspondant Défense
- 2020- 39** Composition des Commissions
- 2020- 40** Désignation Délégués ADTO
- 2020- 41** Délégation au Maire pour l'ADTO
- 2020- 42** Réaffectation d'un logement de fonction de l'école maternelle
- 2020- 43** Tarif de location de la salle polyvalente

Séance du 1er Juillet 2020

- 2020-44** Attribution des subventions aux Associations communales (Ajournée)
- 2044-45** Fiscalisation ou budgétisation pour le bassin de Savignies
- 2044-46** Fiscalisation ou budgétisation pour le SIEAB
- 2044-47** Vote des taxes 2020
- 2044-48** Vote du Budget 2020
- 2020-49** Tarif pour les Encarts publicitaires

FINANCES COMMUNALES BUDGET 2020

Le budget communal est élaboré par le maire et adopté par le conseil municipal. Le budget répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les Conseillers Municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement.

Le budget, une fois voté, permet ainsi au maire d'engager les dépenses et le recouvrement des recettes attendues.

Il est voté en équilibre, c'est-à-dire que le montant des dépenses est égal au montant des recettes.

Cette année le budget a été adopté le 1er juillet 2020 pour un montant de 899 695 € en fonctionnement et de 2 718 616 € en investissement.

LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION

Le budget est un document de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif. Le compte administratif est, en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux autorités responsables, le maire et le trésorier, comptable de la commune, il y a deux types de comptes : d'une part, le compte du maire (compte administratif) et, d'autre part, celui du comptable (compte de gestion). Le compte de gestion est confectionné par le comptable qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire. Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES ET RECETTES

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	318 973 €	Atténuation de charges	4 000 €
Charges de personnel	426 400 €	Produits des services	31 100 €
Atténuation de produits	33 700 €	Impôts et taxes	687 176 €
Autres charges courantes	100 010 €	Dotations et participations	121 064 €
Charges financières	7 000 €	Autres produits	12 010 €
Charges exceptionnelles	1 900 €	Produits financiers	10 €
Opérations d'ordre	11 712 €	Produits exceptionnels	2 110 €
		Résultat reporté	42 225 €
Total	899 695 €	Total	899 695 €

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

DÉPENSES		RECETTES	
Opérations équipements	2 667 540 €	Subventions	30263 €
Dotations fonds diverses	13 092 €	Emprunt	2 500 000 €
Emprunts	37 984 €	Dotations	60 000 €
		Excédents de fonctionnement	67 073 €
		Produits de cessions	1 100 €
		Opérations d'ordre	11 712 €
		Solde d'exécution	48 468 €
Total	2 718 616 €	Total	2 718 616 €



**Boulangerie
CASBONNE**

Maître Pâtissier - Chocolatier

Traiteur

03 44 48 15 66

1, rue aux Loups - Goincourt




Les secrétaires de mairie accueillent et accompagnent les habitants dans leurs démarches administratives. Elles exécutent et suivent les procédures et décisions administratives et contrôlent les opérations budgétaires. Elles gèrent également le bureau de poste aux horaires d'ouverture convenus, relayées si nécessaire par l'une des agents d'entretien et de cantine.

Pendant la période difficile que nous venons de vivre, elles ont assuré une permanence de tous les instants de manière à faciliter l'accès des habitants de la commune aux services de la mairie et pour distribuer les masques grand public.

Dans le cadre du projet municipal, elles veilleront plus particulièrement à l'obtention et au suivi des aides financières (subventions) et matérielles (suivi administratif des sous-traitants et fournisseurs, organisation des interventions des organismes de conseil...) qui garantiront la réussite du projet.

Les cantonniers sont des agents communaux en charge de l'entretien du patrimoine communal (bâtiments, voirie, espaces verts...). Ils contribuent à l'embellissement de la commune et à la préservation de la sécurité matérielle des habitants (maintien de la voirie et de l'écoulement des eaux pluviales, déneigement ...).

Pendant la période d'épidémie de COVID 19 ils ont plus particulièrement assuré la logistique de réaménagement des espaces clos, de marquage au sol, de clôture des lieux à risques.

Dans le cadre du projet municipal, ils transmettront leurs savoirs faire et accompagneront les enfants dans la découverte de la nature notamment autour du potager et du verger prévu du parc du château.



Les agents d'entretien et de cantine ainsi que les ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) sont des personnes polyvalentes engagées par la commune.

Elles maintiennent en état de propreté les divers locaux municipaux (salles de classe, toilettes du groupe scolaire, salle polyvalente, salle des associations, mairie, WC publics ...)

Les ATSEM assistent également les enseignants pendant les heures de classes.

Toutes encadrent les enfants scolarisés dans notre commune, notamment durant les repas et en temps périscolaire.

Elles assurent le service des repas à la cantine tout en se conformant aux normes de conservation et de mise en température des repas. Pendant cette période d'épidémie de COVID19, toute l'équipe a redoublé de vigilance pour assurer la sécurité sanitaire des enfants en désinfectant régulièrement les espaces et matériel et en veillant au respect des gestes barrières par les enfants.

Dans le cadre du projet municipal, elles auront un rôle crucial de pédagogie et de soutien ludique plus particulièrement pour sensibiliser les enfants à la réduction, au tri et à la valorisation des déchets, tout en favorisant leur éveil et le développement de leur autonomie.

Nous savons pouvoir compter sur le sérieux et l'implication de toute l'équipe.



Nous avons le plaisir de vous faire savoir que:
Docteur Estelle BELIN DE SA
Médecin généraliste
vous accueillera dans son cabinet médical situé
au 2 rue Jean Jaurès
dans la seconde quinzaine de Septembre 2020

Mme Nolwenn Quenardelle,
Ostéopathe
pour nourrissons, enfants,
adultes et femmes enceintes.
RDV par téléphone ou sur Doctolib tél. 07.67.84.73.79

Nous leurs souhaitons la bienvenue !

TRAITEUR
Chez Patrick
DEPUIS 2002
Boucherie - Charcuterie

*Service traiteur,
Mariage,
Communion,
Repas de famille
ou professionnel*

À votre service pour tous vos événements.
Visible sur notre site et en magasin.

www.chez-patrick.com
03 44 45 15 09 - 06 70 96 19 62 5 rue Jean Jaurès - GOINCOURT

5, rue Jean Jaurès, 60000 Goincourt • Hors horaire rendez-vous possible

Lundi	Fermé
Mardi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Mercredi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Judi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Vendredi	7h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 15h00
Dimanche	Fermé

Marché de St Paul tous les dimanches de 7h00 à 13h00

03 44 45 15 09 / 06 70 96 19 62

CREIL SOLS

☎ 03 44 24 57 94

🌐 www.creilsols.fr

Les commémorations

COMMÉMORATION DU 18 JUIN 2020

Journée commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et poursuivre le combat contre l'ennemi.

COMMÉMORATION DU 14 JUILLET 2020

Fête nationale extrait du discours du Maire
«Le 14 juillet, c'est aussi mettre à l'honneur la république avec ses valeurs portées par la révolution Française.

Il en découlera par la suite, les droits de l'homme, la séparation de l'église et de l'état, le suffrage universel, l'instruction laïque et gratuite.

Tous ces principes sont réunis en 3 mots :
Liberté, Égalité et Fraternité que l'on retrouve sur le fronton de nos mairies.

La Liberté; c'est tout d'abord pour nos enfants, le libre accès à l'école publique. C'est aussi pour les citoyens que nous sommes, la liberté d'aller et venir, la liberté de penser, d'avoir des convictions et de pouvoir les exprimer, la liberté aussi de voter et de choisir ses représentants.

L'Égalité; elle s'apprend très tôt, à l'école, lorsque les enfants constatent qu'ils sont traités et considérés de la même manière, quelle que soit leur origine ou leur apparence. Pour le citoyen la garantie d'un égal accès aux services public, aux soins, à la protection de l'état.

La Fraternité; ne repose sur aucune loi, elle implique beaucoup de disponibilité, de tolérance lorsqu'il s'agit de s'accepter les uns les autres tels que nous sommes, quel que soit nos qualités et nos défauts. La fraternité commence dans le milieu familial.

Ces valeurs qui sont notre histoire doivent être connues et comprises de tous, afin de nous permettre d'aborder avec confiance le monde d'aujourd'hui.

Elles doivent être également transmises aux générations futures afin de leur donner les armes de la démocratie, qui leur permettront de faire face aux défis qui les attendent. »

COMMÉMORATION DU 19 JUILLET 2020

Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « justes » de France.





Accueil Collectif des Mineurs avec le centre social d'Auneuil

Ce dernier ayant pour but de faciliter la vie quotidienne des familles en répondant à un besoin de garde des parents et également de proposer loisirs et détente aux enfants.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Respect de chacun individuellement ou en groupe, respecter le rythme de vie de chacun, amener l'enfant à être acteur, susciter la créativité, le plaisir et la curiosité de l'enfant.

LES ORIENTATIONS PRÉVUES POUR SEPTEMBRE 2020 :

- Mettre en place des actions d'accompagnement à la parentalité en lien avec le service famille (organisation de temps d'échanges...).
- Mise en place d'un petit déjeuner et/ou d'un goûter sur tous les ACM (Accueil Collectif des Mineurs) autour du « bien manger ».
- Faire rentrer les familles au sein des ACM par :
- Mise en place d'un temps de jeux invitant les parents à venir jouer avec leurs enfants.
- Inviter les familles sur des soirées « thématiques » (promenade, ...).
- Persévérer dans la mise en place d'un atelier ou d'un temps de détente autour du livre.
- Le ¼ d'heure du livre
- Atelier autour du livre
- Mise en place d'une charte du « bien vivre ensemble ! ».
- Poursuivre le travail de communication auprès des familles : parents/enfants.

d'équipe, la coopération), l'autonomie, la mixité et le respect des règles et de l'arbitre. Ces activités ont été des « arguments » à rendre l'enfant responsable et surtout à travailler la négociation dans les conflits. Les Thèmes qui ont été abordés sur la période de Septembre 2019 à Juillet 2020 sont « Les 4 saisons » et « les mondes imaginaires ».

La période de confinement à partir du 09 mars jusqu'au 22 juin 2020, nous a empêché d'approfondir notre projet d'animation et certaines des activités n'ont pas vu le jour.

C'est toujours un plaisir pour l'équipe de venir travailler sur l'accueil collectif de mineurs de Goincourt avec des enfants très attachants et des parents présents.

Ateliers Loisirs ... Saison 2020/2021 ...

La commune de Goincourt et le Centre Social Rural La Canopée se sont associés pour vous offrir des activités loisirs près de chez vous ! Découvrez ci-dessous le programme :

Ateliers	Fréquence	Tarifs annuels
Art Floral Adultes, Salle des Associations	Avec Véronique Réalisation de superbes compositions florales... 1 Mardi par mois, de 18h30 à 21h	126€ (Communes non-adhérentes: 150€)
Clic et Papote Adultes, Salle des Associations	Avec Sabia 1 Clic et c'est parti pour découvrir l'informatique en s'amusant 1 Mardi par mois, de 14h30 à 16h30	Gratuit (Communes non-adhérentes: 24€)
Pilâtes et Postural Ball Adultes, dès 15 ans Salle des Fêtes (dite le « gymnase »)	Avec Christine Gym très douce, mais efficace couplé avec une gym tout en agilité sur un « gros » ballon!!! Tous les Mercredis*, de 10h40 à 11h40	80€ (Communes non-adhérentes: 104€)
Remue Méninges Adultes Salle des Associations	Avec Marc Petite gymnastique cérébrale par le jeu et la bonne humeur!!! 1 Mardi par mois, de 14h à 16h30	Gratuit (Communes non-adhérentes: 24€)
Yoga Vinyasa Adultes / dès 15 ans Salle des Fêtes (dite le « gymnase »)	Avec Christine Ensemble de postures et d'exercices de respiration qui vise à apporter un bien-être physique et mental. Tous les Mercredis*, de 9h30 à 10h30	80€ (Communes non-adhérentes: 104€)

* : hors vacances scolaires

Ce partenariat vous permet aussi de vous inscrire aux autres ateliers proposés par le Centre Social Rural La Canopée, au tarif « Communes Adhérentes ».

N'hésitez pas à consulter notre site !!!!
www.csr.canton-auneuil.com
Renseignements au 03.44.84.46.83

OISE SENIORS
PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

adil
Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Oise

Goûter-Info « Logement »
Si mon logement s'adapte à mes besoins, je peux rester vivre chez moi !

- Quels travaux ?
- Quelles subventions?
- Quelles aides fiscales ?
- Pour moi, pour mes parents..
- Maintenant, plus tard, avec qui .. ?

Jeudi 19 novembre 2020, de 14h30 à 16h30
Salle Socioculturelle Auneuil
(suivi d'un temps d'échanges autour d'un goûter)

Inscription gratuite mais obligatoire au 03 44 84 46 83

Avec le soutien des communes adhérentes du CSR La Canopée :

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LES SENIORS



L'Association des Parents d'Élèves

Une nouvelle équipe de parents d'élèves prend la relève de l'association en octobre 2019, appuyée par des parents expérimentés et même des parents n'ayant plus d'élèves à l'école de GOINCOURT. Un grand merci à tous.

Voici en quelques points, le parcours engagé cette année :

ÉTAPE 1

Se présenter aux parents d'élèves et lancer l'adhésion à l'association. 22 familles ont adhéré pour cette année 2019/2020.

L'association a reçu un don de Mme Alexandre que l'on remercie ici. Le total des adhésions et dons s'élèvent à 239€.

ÉTAPE 2

Prendre l'attache de l'équipe enseignante pour connaître les projets pour l'année scolaire 2019/2020 et identifier les projets pédagogiques qui nécessitent un financement. Ainsi le total des projets enseignants budgétisés au 14 octobre 2019 s'élevait à 6 413 euros et l'APE s'est engagée à financer à hauteur de 2 500€ ces projets à parts égales entre les classes, au regard des revenus escomptés sur les opérations historiques menées par l'APE qui seront reconduites cette année.

L'enveloppe constituée année après année pour la participation aux voyages scolaires ne sera pas sollicitée dans la mesure où il n'y en a pas de programmés cette année.

ÉTAPE 3

Mener les actions permettant de financer les projets pédagogiques de l'école. Vente de chocolats, stand à Noël pour tous, animation d'une belote, grilles de Noël vendues par les élèves de Goincourt, vente d'enveloppes lors du repas des aînés, animation du loto. Ces opérations ont permis de générer 2225€ de recettes.

ÉTAPE 4

Participer financièrement à la vie de l'école pour réduire le poids du coût des différents projets pour les parents d'élèves. Ainsi ont été achetés un tricycle et une bicyclette pour les maternelles, répondant aux normes de collectivités et des jeux, livres et abonnement pour les classes de l'école élémentaire. L'arrivée de la COVID 19 ayant conduit à la fermeture des écoles, puis au confinement jusqu'au 2 juin, les projets pédagogiques budgétisés en début d'année n'auront pas tous pu être menés. La participation financière de l'APE pour l'année scolaire 2019/2020 s'élève donc à 1026€.

La dynamique de l'APE a été stoppée par la COVID 19 :

- « La gazette de l'APE GOINCOURT » journal d'informations sur la vie de l'association destiné aux parents d'élèves avait été rédigé, heureusement non imprimé.

- Un questionnaire à l'attention des parents d'élèves avait pour but d'identifier leurs attentes possibles vis à vis de cette association qui aura bientôt 50 ans.

- La révision des statuts devait éclaircir le fonctionnement du bureau et celui du Conseil d'administration. L'APE GOINCOURT craint que la COVID 19 limite les possibles projets pédagogiques, mais aussi l'occurrence de certaines opérations qui en contribuant à la vie du village permettent de participer financièrement à ces projets.

Malgré cette crise, les parents d'élèves souhaitent poursuivre leur engagement pour permettre aux élèves de l'école de l'Avelon - Goincourt de grandir dans un environnement favorable aux apprentissages et à l'ouverture sur le monde.

Merci à la mairie de Goincourt pour la mise à disposition d'un local utile à la vie de l'association.

Merci aux commerçants partenaires de l'association pour l'année scolaire 2019/2020 :

André Coiffure
Salon chez Valérie
Le temple de beauté
l'atelier Floral à Nointel
Chez Patrick
Boulangerie Casbonne
La cordonnerie Intermarché
Aquaspace
You Jump
Futuroscope
La Cité de la mer
La Cité des Bateliers
Maréis
Le Puy du Fou
La Cité des sciences

OPÉRATION NOËL POUR TOUS

Vente d'objets réalisés par les parents d'élèves et Roselyne



BELOTE

34 équipes s'affrontent
Merci à Natacha et Valérie pour l'animation



REPAS DES AÎNÉS

Des élèves de l'école présentent le but et le fonctionnement de la vente d'enveloppes
Merci à la mairie pour ce partenariat et à Elyane pour son aide



NOËL

Les élèves de maternelle découvrent les nouveaux cycles

Bilan des activités de l'école de l'Avelon, année 2019-2020

Septembre

Les CP-CE1 et les CM1-CM2 ont participé à un concert à l'ASCA : la Brigade en-chantée.

Initiation au judo pour toute l'école, avec Ricardo.



Octobre

Intervention de Claire, infirmière scolaire, auprès des MS-GS pour sensibiliser les enfants aux règles d'un petit déjeuner équilibré.
Les CM1-CM2 se sont rendus à l'aéroport de Tillé afin de travailler sur le développement durable.



Les 2 classes de maternelle sont sorties dans le bois de Goincourt à la recherche des feuilles et fruits d'automne.

Les MS-GS ont visité, à Beauvais, l'exposition « Mille autres menus déchets » suivi d'un atelier de pratique artistique à l'École d'Art du Beauvaisis.

Ils se sont également rendus à l'ASCA pour assister à une séance de cinéma : Duos de choc ! » (1^{ère} séance du projet « École et cinéma »).

Les CE2-CM1 et CM1-CM2 sont allés à Beauvais visiter la cathédrale, ainsi que la médiathèque.

Les CP-CE1 et CE2-CM1 ont vu, au théâtre de Beauvais, « Virginia Wolf ». Chaque semaine, les élèves de la classe de CE2-CM1 ont pratiqué du tennis de table grâce au prêt des tables de l'association de Goincourt et sous les conseils avisés du Président de l'Association, Laurent.



Chorale

Tout au long de l'année, une fois par semaine, les élèves, du CP au CM2 ont bénéficié de cours de chant, dirigés par Sylvie, professeur au conservatoire de Beauvais. Ils ont également dansé avec Ophélie, professeur de danse.

Confinement

Pendant cette période, l'école a continué de fonctionner : des enseignantes volontaires ont gardé les enfants de soignants, toute l'équipe éducative a assuré les apprentissages à distance, grâce à l'investissement de tous, parents et enfants.
Merci à tous pour votre implication et votre bienveillance en ces temps particuliers.

Voici quelques réalisations :



L'équipe enseignante

Décembre

L'école a participé au Téléthon. Les enfants ont créé, collectivement, une œuvre d'art éphémère à base de pierres et divers végétaux.



Les CP-CE1 et CM1-CM2 sont allés à Paris à la Cité des Sciences où ils ont découvert différents espaces, et à la Cité de la Musique pour une visite contée, sur « le Carnaval des animaux » de Camille Saint Saëns.



L'école a organisé un marché de Noël au profit de la coopérative.



Les CE2-CM1 et CM1-CM2 ont rencontré Martin « l'Aventurier-cycliste » qui a décidé d'entreprendre, à vélo, le voyage France-Mongolie. Malheureusement son périple s'est arrêté à cause du Coronavirus. Ce n'est que partie remise...



Pour finir l'année, des jeux ont été organisés, pour le plus grand plaisir de tous les enfants, de la PS au CM2.

Les 2 classes de maternelle sont allées à l'ASCA pour une 2^{ème} séance de cinéma : « Les Contes de la mère Poule » (toujours dans le cadre du projet « École et cinéma »). Les CE1-CE2 et CM1-CM2, au théâtre de Beauvais, ont assisté à un spectacle de danse « Alice ».

Les élèves de la classe de CE2-CM1 ont pu questionner une sportive professionnelle de judo, Marlène Robert.

Prévention routière

La police municipale de Beauvais est intervenue, dans les classes, sur « être piéton » pour les plus jeunes et sur « être cycliste » pour les CE2-CM1 et CM1-CM2.



Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur !

Christelle ARAUJO

Médaille d'honneur du travail ARGENT pour 20 années de service en tant qu'assistante de direction à SCHERDEL France à Beauvais.

Christelle LEBEUGLE

Médaille d'honneur du travail ARGENT pour 20 années de service en tant qu'hôtesse de caisse à AUCHAN MERU à Méru.

Nora LELOUP

Médaille d'honneur du travail ARGENT pour 20 années de service en tant qu'adjointe technique à la mairie de Goincourt.

Sébastien MAILLARD

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale VERMEIL pour 30 années de service en tant que monteur câbleur électronique à THALES AES à Méru.

Suzana NJEGOVANOVIC

Médaille d'honneur du travail ARGENT pour 20 années de service en tant qu'agent spécialisé des écoles maternelles à la mairie de Goincourt.

Alain PRINTEMPS

Médaille d'honneur régionale, départementale et communale VERMEIL pour 30 années de service en tant que responsable unité de production à AUTONEUM à Ons en Bray.

Stéphane ALAIN

Baccalauréat technologique série STI2D Spécialité : Innovation techn. Et éco-concept. Mention BIEN.

Kilian ALVES

Brevet d'études professionnelles en maintenance des produits et équipements industriels, qualification « langue vivante » anglais.

Aurélien BODIOT

Baccalauréat Spécialité : Tech. Froid et conditionnement d' Air.

Axel BOULET

Baccalauréat technologique série STMG Spécialité : ressources humaines communication. Mention ASSEZ BIEN

Eva BRIQUET

Brevet d'études professionnelles en métiers en relation clients usagers.

Marlène DOURLENS-LELEU

Brevet d'études professionnelles en métiers services administratifs.

Elea FERNANDES

Baccalauréat général série L. Spécialité : littéraire Enseignement spécialisé : ARTS.

Valentin FRANCOIS

Baccalauréat technologique série STI2D Spécialité : Systèmes d'information et numérique. Mention TRES BIEN.

Tom FROISSART

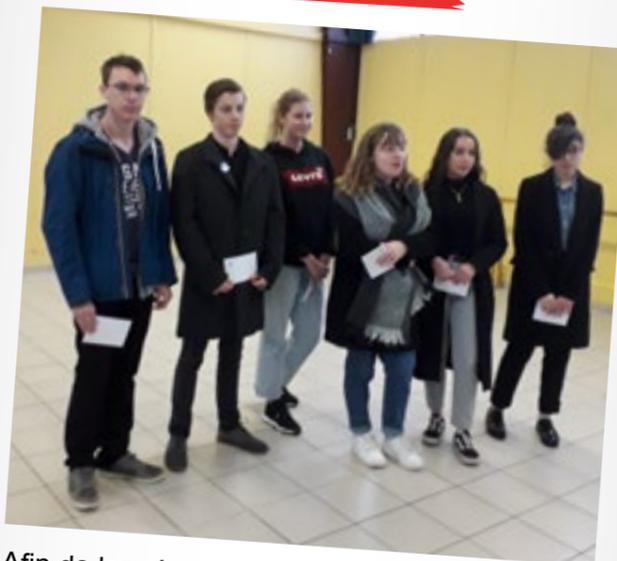
Baccalauréat général série S Spécialité : sciences de la vie et de la terre Enseignement spécialisé : Mathématiques. Mention BIEN

Alan SAVEJVONG

Brevet d'études professionnelles en maintenance des produits et équipements industriels, qualification « langue vivante » anglais.

Emma SAVOYE

Brevet d'études professionnelles en métiers relation clients usagers.



Afin de les récompenser, le conseil municipal a remis aux médaillé(e)s du travail un colis gourmand et la somme de 50 euros aux jeunes diplômé(e)s.



Les élèves de CM² viennent de recevoir leur bon cadeau remis par la commune de Goincourt, entourés du maire Jean LEVOIR et de la directrice de l'école Anne-Marie Seigneur.

La mairie récompense les 21 élèves du CM² de l'école communale rentrant en 6^{ème} l'année prochaine. Pour marquer l'entrée au Collège et la fin des années d'école primaire, la mairie de Goincourt a offert à chaque enfant une carte cadeau, d'une valeur de 40€, accompagné d'un mot du Maire en leur souhaitant beaucoup de réussite pour la suite de leurs études. Cette carte est valable uniquement pour l'achat de fournitures scolaires. Monsieur le Maire ainsi que les conseillers leur souhaitent beaucoup de réussites. A la suite de cette remise une collation a été offerte.



Comité des fêtes



Le Comité des fêtes de Goincourt organise chaque année, seul ou en collaboration avec d'autres associations de la commune, des repas dansant, thé dansant, brocante, feu d'artifice, maquillage pour le Noël de Goincourt ou bal populaire...

Hélas, la situation sanitaire de cette année ne nous permet pas de réaliser le programme que nous vous avons proposé.

Même notre traditionnelle brocante ne pourra être réalisée tant les conditions de déroulement des manifestations sont complexes à mettre en œuvre.

Le comité des fêtes vous propose la location de sa vaisselle et de son matériel pour vos événements.

Pour plus de renseignement, contacter nous au 06 62 34 44 72.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles idées, si vous désirez vous joindre à notre équipe, ou simplement nous aider lors d'une manifestation, n'hésitez pas à nous écrire : comite.fetes.goincourt@gmail.com

Danse de salon

Notre association de danse est ouverte à tous ceux qui désirent apprendre à danser, le tango, la valse, le cha cha cha, la rumba, le rock, la bachata, le paso doble et bien d'autres ainsi qu'une dizaine de danses en ligne dans une ambiance simple, conviviale mais studieuse.

Philippe et Chantal les heureux animateurs, vous attendent les Lundi soir à la salle des fêtes de Goincourt de 20h30 jusqu'à 22h30 environ (quand on aime on ne compte pas).....

Le tarif annuel est de 50 euros

Associations

Vous cherchez une activité, de nombreuses associations goincourtoises peuvent répondre à vos besoins !

Renseignements en mairie...

- AAPMA "La truite de l'Avelon" (pêche)
- ADPAOGP (piégeurs)
- APE (association des Parents d'élèves)
- Art floral avec La Canopée
- Association communale de chasse
- Ateliers Seniors avec la Canopée
- Cavaliers des Sous-Bois
- CBRS Tennis de table Seniors
- CISD Gym Seniors
- Club d'Age d'Argent
- Club du 3^{ème} Age
- Comité des Fêtes
- Goincourt Danse de Salon
- Goincourt Sport Team (course à pied)
- Goincourt Tennis de table
- Gym Goincourt
- Judo Club de Goincourt
- L'Accord Vocal (souffle-voix)
- Les Pas Pressés (randonnée)
- Léopard'Atelier (cours de peinture)
- TEB (Tennis)
- UACG (union des anciens combattants de Goincourt)

Association Tennis de table



Une année particulière du fait du confinement !

Pour l'équipe 2 qui a relevé le défi de se maintenir en Division 2 ; pour l'équipe 1 qui, première de son groupe en D2, pensait remonter en Division 1, le virus en a décidé autrement : partie remise dès septembre 2020.

L'assemblée générale a eu lieu le 30/06/2020.

Les entraînements se déroulent (en principe, si les règles de distanciation le permettent) chaque mardi et jeudi de 20:45 à 22:30.



Président : Laurent Leloup
Trésorier/correspondant : Philippe Carment
Secrétaire : Christophe Carment

Cotisation : 85 €.

Renseignements : 06 77 32 26 54 (Philippe Carment)

Mail : goincourt@gmail.com

Goincourt Sport Team

Rétrospective de la Goincourt 'Oise qui s'est déroulée le 14 Septembre 2019 et qui a été un franc succès avec plus de 200 coureurs.

Ce succès met en avant notre village et nos commençants. Cette réussite n'est possible qu'avec nos sponsors, nos mécènes, bénévoles, la mairie et notamment grâce à leur contribution financière, leur compensation matérielle et structurelle.

L'association Goincourt Sport Team a pour objectif d'aider des organismes qui luttent contre les maladies quelles qu'elles soient et de participer à des projets sociaux éducatifs.

Nous avons d'ailleurs réalisé divers partenariats avec l'association Perspective lutte contre le cancer du sein avec la Go In Course (projet étudiant) et la marche Rose (versement d'un montant pour chaque enfant vêtu de rose).

Merci à tous les coureurs pour leur participation et sachez que nous faisons le maximum pour innover et trouver des idées pour des cadeaux originaux et fonctionnels !

Malheureusement, j'ai le regret de vous informer qu'au vu de la situation sanitaire que nous vivons, la Goincourt'Oise 2020 n'aura pas lieu.

Rendez-vous en 2021 avec notre nouveau parcours !...

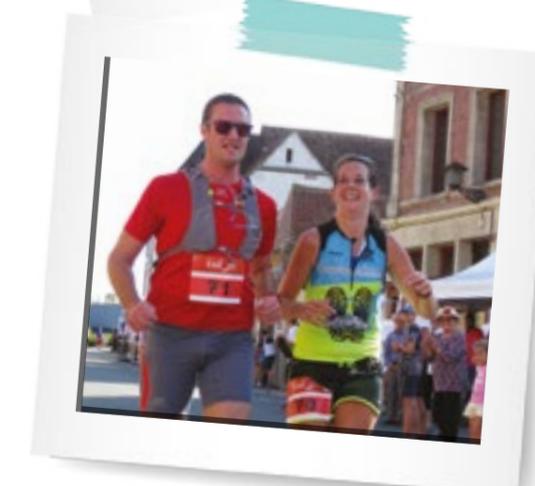
Merci à l'équipe de la GST pour leur engagement.

Ensemble on est plus fort !

Voici quelques photos qui retracent les moments forts de cette course

A très vite sportivement,

M. Ludovic Ways, Président de l'Association GST



Judo Club de Goincourt

Une saison sportive courte mais intense.

Pour la saison 2019 – 2020 le J.C. Goincourt a accueilli 131 licenciés. Nous avons le plaisir depuis plus de 20 ans, d'accueillir de très jeunes enfants, des adolescents, des adultes, tous les mercredis et vendredis ils foulent les tatamis pour y pratiquer le Judo et / ou le Self Défense.

Le Judo permet de canaliser l'énergie pour un maximum d'efficacité en utilisant la force de l'adversaire contre lui-même.

C'est un sport mixte qui peut s'apprendre à tout âge. Chacun peut trouver sa façon de pratiquer cette discipline sportive : loisirs ou compétition, technique ou dépense physique, dans une ambiance de plaisir et de détente.

Le JCG cultive des valeurs sportives fortes d'entraide, de dépassement de soi, de rigueur et de courage qui animent la pratique hebdomadaire mais se transmettent également dans la vie quotidienne.

Notons que le JCG ne s'attache pas seulement à former des futurs athlètes, il éduque les jeunes à devenir des futurs citoyens de demain. Son travail est de s'engager pour l'éducation aux travers l'apprentissage et la pratique des arts martiaux.

Le J.C.G. en plus de participer à différentes compétitions, propose également à ces jeunes judokas un dimanche par mois un stage d'une journée avec des Clubs Partenaires du Dream Team Competition 60 (Regroupement de Clubs réunissant les 14 clubs de l'Oise les plus formateurs du Département). Lors de ces rencontres nos judokas sont encadrés par une équipe de professeurs ayant eu un niveau national ou international en tant que compétiteur ou entraîneur.

C'est donc l'occasion pour nos sportifs de progresser, de rencontrer d'autres jeunes et de se mesurer à eux et de bénéficier des forces vives de ces professeurs de l'Oise.

Cependant notre saison sportive a été marquée par la crise du COVID 19 qui nous a contraint de suspendre nos entraînements. Ainsi cette situation nous a amené à annuler nos 3 événements de fin de saison, le tournoi du Club, journée sportive « Judo en famille » et la remise de ceinture.

Malgré tout lors du confinement nous avons gardé le contact avec nos judokas en postant sur le Facebook du Club des séances sportives à faire chez soi.

Puis progressivement nous avons obtenu l'autorisation selon des règles précises de fonctionnement d'organiser des séances de remise en forme avec des groupes limités.

La fin d'année s'est donc achevée par des séances en plein air durant lesquelles chacun a eu la possibilité de se retrouver pour garder une bonne condition physique.

Enfin les professeurs du Club préparent et anticipent au mieux la prochaine rentrée sportive de septembre. Ils s'appuient sur les recommandations gouvernementales et les protocoles de la FFJDA.

La situation de la crise étant évolutive, le JCG s'adaptera selon le contexte pour garantir le strict respect des recommandations sanitaires et sa priorité reste d'accueillir les judokas dans de bonnes conditions et de préserver la santé de tous.

Le J.C. Goincourt vous accueille jeunes et adultes, sur 3 sites pour du Judo et du Ju Jitsu / Self Défense :
Goincourt, Saint Paul et Tillé

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous

- le mercredi 9 septembre pour la reprise des cours à Goincourt,
- le 7 septembre pour l'annexe de St Paul
- et le 8 septembre pour celle de Tillé.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter

- Par email : jcgoincourt@orange.fr
- Par téléphone : 06 86 16 88 34



TEB -TENNIS GOINCOURT



TEB -TENNIS GOINCOURT DEPASSE
LES 100 ADHÉRENTS
AVEC DES TERRAINS RENOVÉS !

Cette petite association qui a commencé avec cinq personnes en 2014 a franchi la barre des 100 adhérents. Au mois de Juin, il y avait plus de 120 adhérents inscrits dont 70% de goincourtois.

Les adhérents ont pu profiter des 2 terrains de tennis rénovés à neuf au mois de juillet 2019.

Pour rappel, l'association a pour philosophie de pouvoir faire pratiquer et découvrir le tennis en milieu rural au plus grand nombre en proposant entre autres des cours de tennis à prix très abordables.

En raison de la crise sanitaire COVID-19, l'association de tennis a été contrainte de limiter ses activités. Toutefois les ¾ des cours de tennis ont pu avoir lieu. Distanciation, balles de tennis offertes aux enfants, prêt d'une raquette à chacun, gel hydroalcoolique à l'entrée des cours, l'association s'est mobilisée pour respecter le strict protocole sanitaire recommandé par le ministère de la santé. L'activité a ainsi pu reprendre à la fin du confinement. A noter que les cours de tennis non effectués ont été remboursés sous forme d'avoir pour la saison prochaine.

2 semaines de stages pour les enfants ont pu se dérouler avant la crise sanitaire au gymnase du conseil départemental pendant les vacances d'hiver. (Tennis et "touch rugby" lors de la première semaine puis tennis et "hand-ball" lors de la seconde semaine).

L'association s'est dotée d'un lance-balles pour perfectionner et améliorer la technique tennistique de ses adhérents. Le lance-balles est utilisé par nos moniteurs de tennis diplômés et sa location est gratuite pour les adhérents.

Les cours de tennis de la prochaine saison ont repris le mercredi 2 Septembre 2020 avec un prix toujours aussi attractif de 1€ la séance pour les enfants et 3,5€ pour les adultes en groupes limités en nombre.

Lors de la saison 2020-2021, il y aura en principe des stages enfants durant les vacances de Toussaint, hiver et de printemps au gymnase du conseil départemental de l'Oise au prix de 15€ la semaine.

D'autres animations sont prévues pour le bonheur des petits et des grands !

N'hésitez pas à contacter l'association en vous connectant sur le site internet :

<https://tennisteb.jimdofree.com/>

ou sur Facebook :

<https://www.facebook.com/tennismenseigneurs-beauvaisis>

Contact : Yannick SUTRA, président de l'association au 06-71-54-52-28



VANDENBERGHE

Entreprise de Gros-œuvre, Maçonnerie, Génie civil

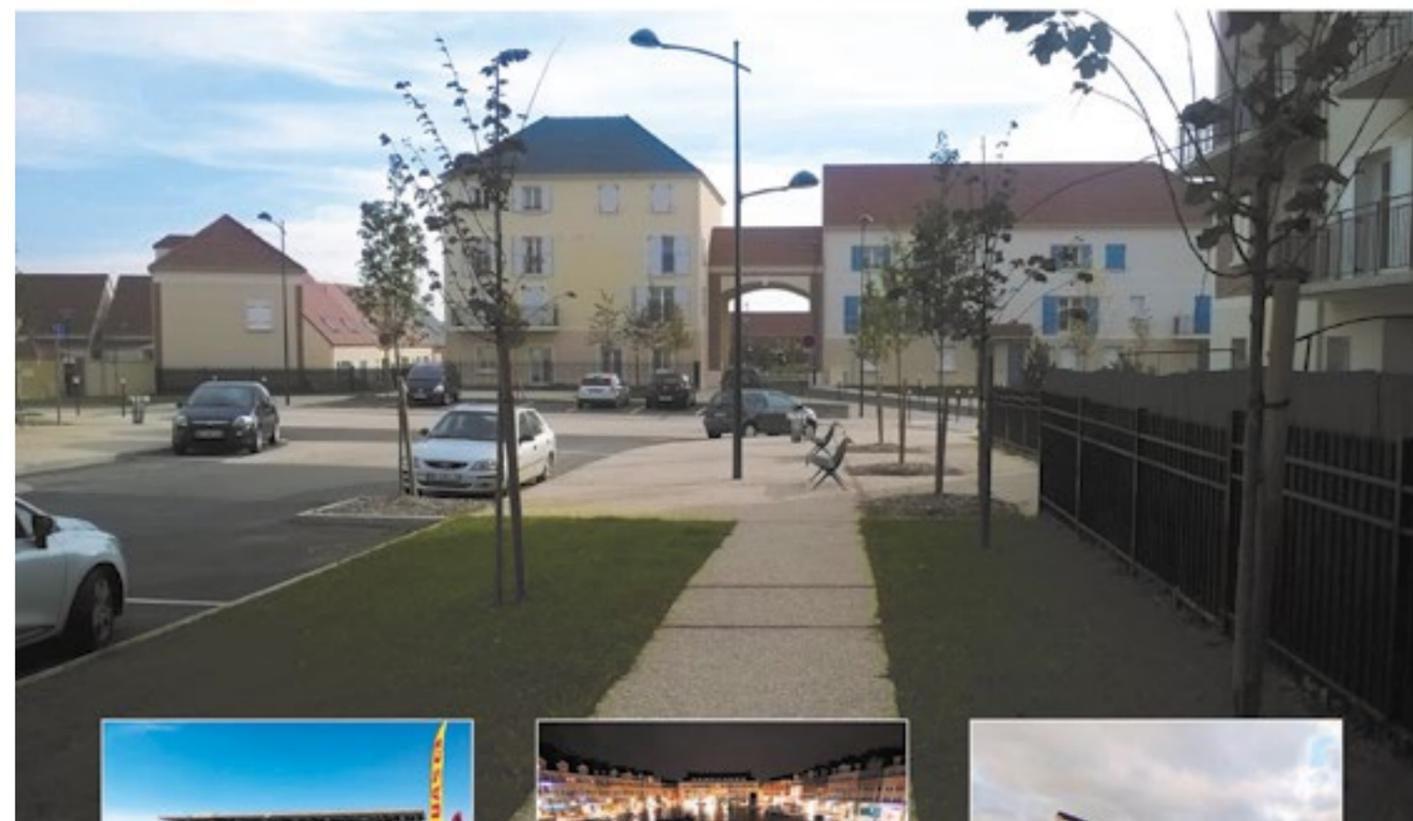
Présent sur le secteur de l'Oise et de la Somme depuis 1976



46 bis rue de la Libération
60120 PAILLART
Tel : 03.44.80.26.00
Mail : vandenberghes@vandenberghes-btp.fr



Votre partenaire local dans la construction,
l'entretien et la maintenance des routes
pour les travaux publics et les particuliers



Terrassement - voirie et réseaux divers -
enrobés - aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Picardie - Centre de travaux de Beauvais
ZA de Pinçonlieu - 2, Impasse de la Terre Jean Jacques - 60000 Beauvais
T/ 03 44 12 37 10 - beauvais@eurovia.com

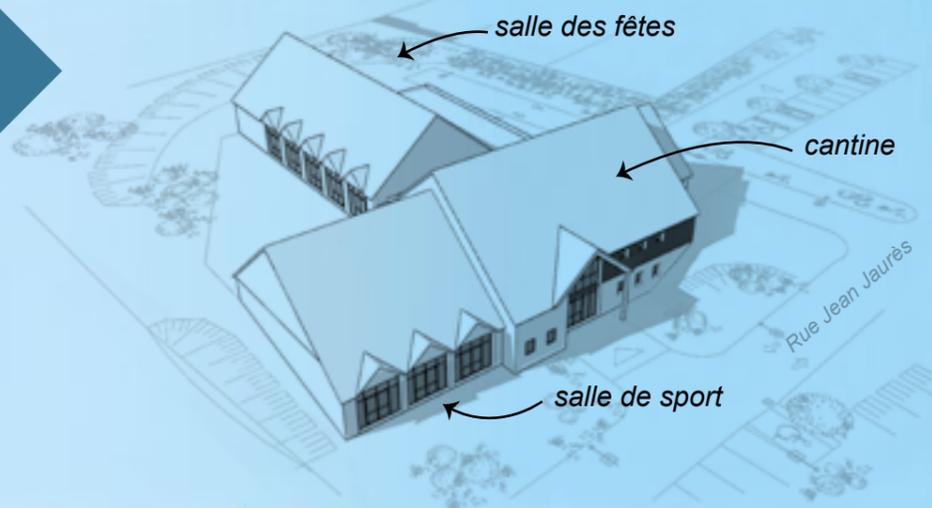
La salle des deux Collines

TRAVAUX EN COURS

Après s'être assuré de l'absence de la tulipe Sylvestre en lieu et place de la future construction de la salle polyvalente, nous avons obtenu l'accord de débuter les travaux fin Janvier 2020.

Ainsi, les terrassements, la tranchée drainante et une partie des réseaux d'assainissement ont été réalisés avant le confinement.

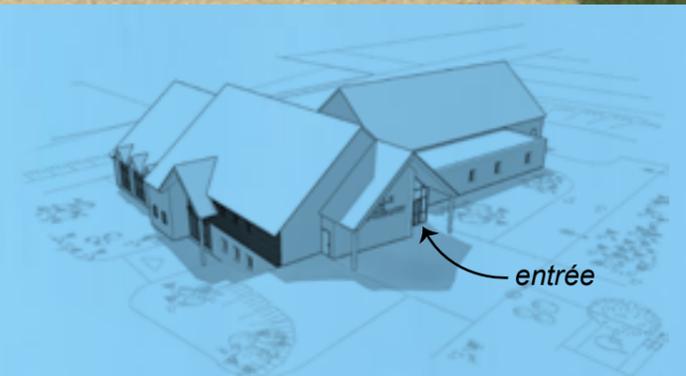
Le chantier a repris courant mai après avoir été mis en conformité conformément aux préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19. (Document de référence pour les entreprises du bâtiment et travaux publics).



Au vu des nouvelles conditions sanitaires que nous vivons, les plans du rez-de-chaussée ont été légèrement modifiés afin de créer un espace dédié aux enfants se rendant à la cantine.

Ce dernier comprendra quatre auges équipées de deux robinets chacune, un toilette a également été rajouté pour les petits portant ainsi le nombre à 2.

L'inauguration de la salle des deux Collines est prévue en automne 2021.





Les incivilités, les dégradations et le non-respect de la réglementation en hausse dans notre commune...

Constat est fait que de mauvaises habitudes ont été prises par certains habitants en matière de stationnement non autorisé ou dangereux.

Nous rappelons également, que les rues de notre commune ne sont pas des pistes de Formule1 comme beaucoup ont l'air de le penser.

Il ne faut pas omettre de parler du téléphone portable qui est responsable de 10% des accidents alors restons vigilants.

N'attendons pas qu'un accident tragique survienne agissons, nous sommes tous responsables !

D'autre part, les comportements « du quotidien » dépôt sauvage d'ordures, déjections canines ou humaines, les dégradations, les troubles du voisinage ou les emballages abandonnés.... Autant de pollutions visuelles qui ternissent le paysage de notre village et engendrent par la même un coût important pour la collectivité.

Alors pour éviter que notre commune devienne une décharge à ciel ouvert réagissons ensemble pour une qualité de vie meilleure dans un esprit d'éco-citoyenneté.

Article préfectoral n°85-3 421 du 21 novembre 1985 Tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits. Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est également interdit. La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdite. L'abandon sur la voie publique ou en tout autre lieu des déchets encombrants est interdit.

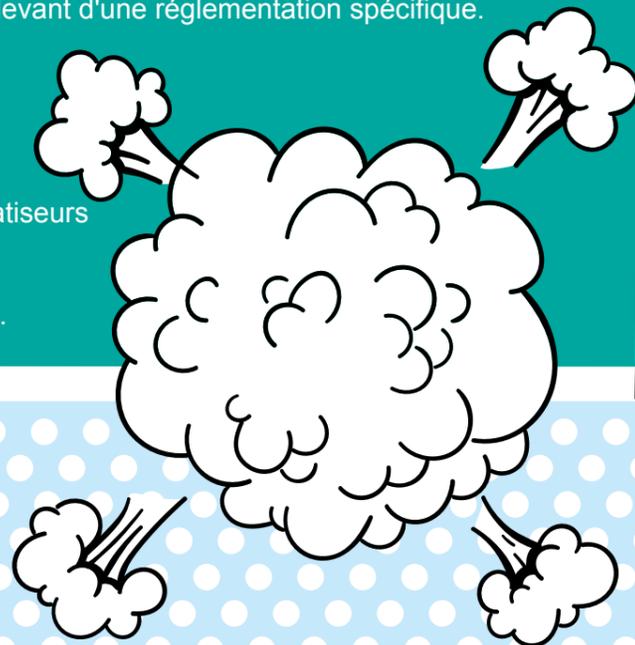
Bruits de voisinage-arrêté préfectoral 2007-P-2817.

Afin de protéger la santé et la tranquillité publiques, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit. Les dispositions du présent arrêté s'appliquent à tous les bruits de voisinage, à l'exception de ceux qui proviennent d'activités relevant d'une réglementation spécifique.

Sont généralement compris comme bruit de voisinage :

- des cris d'animaux et principalement les aboiements
- des appareils de diffusion du son et de la musique
- des outils de bricolage et de jardinage
- des pétards et pièces d'artifice
- bruit de certains équipements fixes comme ventilateurs et climatiseurs
- appareils de production d'énergie comme les compresseurs.

Concernant les travaux de jardinage et de bricolage, vous trouverez un rappel des horaires dans ce bulletin municipal.



Ce qu'il faut savoir sur nos amis les animaux...

La divagation

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse, de garde ou de protection du troupeau et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Un chien en état de divagation est un chien qui :

- N'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de rappel
- Se trouve à plus de 100m de la personne qui en est responsable.



La propreté

CP R632-1 : Le Code Pénal punit d'une amende (22€) "...le fait de déposer, d'abandonner, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet des ordures, déchets, déjections, ... ". D'autres sanctions sont également possibles par arrêté municipal.

La responsabilité civile

"Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé".

- Il y a présomption légale de faute
- La responsabilité de celui qui garde l'animal est engagée

L'assurance responsabilité civile couvre les dommages que l'animal peut causer à des tiers. Cette assurance est incluse dans l'assurance habitation mais il faut prévenir l'organisme de la présence d'un chien.

La responsabilité pénale

Elle n'est pas assurable, contrairement à la responsabilité civile. Nous vous invitons à prendre connaissance des risques encourus.

Important : Les décrets d'application de la loi relative à la « prévention des personnes contre les chiens dangereux » ont été votés en 2010. Sont concernés tous les propriétaires de chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Les propriétaires d'un chien ayant déjà mordu sont concernés également, quel que soit sa race.

Brûlage des déchets verts - article 84 du règlement sanitaire départemental.

Dans le cadre de ses pouvoirs de police (article L2212-2 du code général des collectivités territoriales) et sur la base de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le maire de la commune est chargé de veiller au respect des interdictions de brûler des déchets verts par les particuliers sur leurs propriétés. Cette interdiction est également motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publiques, pour prévenir d'une part, les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée et d'autre part, les risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés...



City stade, 7520€ de réparation (filets, panneaux en treillis soudé pour la clôture, support de panneaux basket, câble...etc)
Verderon, coin toilette improvisé proche du terrain de pétanque et le plus " gros " est jeté au dessus de la clôture chez le riverain !

Le COVID-19 est dangereux car très contagieux : une personne infectée contamine au moins 3 personnes en l'absence de mesures de protection et une personne contaminée qui ne ressent pas encore de symptômes peut contaminer d'autres personnes.

À l'heure du déconfinement, Adoptons de nouveaux comportements pour nous protéger et protéger ceux qui nous entourent.

Pour la santé de tous et parce que nous continuons d'être exposés au virus, il est important de continuer à respecter scrupuleusement les mesures barrières et les mesures de distanciation, de porter le masque le plus possible, et d'être vigilant et responsable en cas de symptômes ou de contamination.

COVID-19 CORONAVIRUS

Un des gestes essentiels à la limitation de la propagation du virus est le lavage régulier et rigoureux des mains. Le lavage des mains à l'eau et au savon est la méthode à privilégier pour préserver la peau. A défaut de point d'eau, l'utilisation du gel ou du soluté hydroalcoolique permet de vous désinfecter les mains. La peau est une barrière de protection, prenez en soin !



COVID19 | CORONAVIRUS PREVENTION

CE QU'IL FAUT FAIRE

- Respecter les mesures barrière et la distanciation physique (1 mètre)
- Si j'ai des symptômes
- Éviter les contacts
- Appeler mon médecin
- Si je suis testé positif, je serai invité à rester chez moi confiné pendant 14 jours, ou dans un lieu mis à ma disposition
- Appeler le 15 si j'ai des difficultés respiratoires

JE NE DOIS PAS FAIRE

- Si je présente des symptômes évoquant le COVID-19
- Me présenter spontanément aux urgences
- Me rendre chez mon médecin sans l'avoir contacté avant.

CE QUE JE PEUX FAIRE

- Me rendre dans un laboratoire d'analyses sur prescription de mon médecin
- Me rendre à la maternité pour le suivi de ma grossesse
- Me rendre à l'hôpital dans le cadre du traitement de ma maladie chronique
- Acheter des masques jetables ou lavables dans les pharmacies et la grande distribution
- Confectionner moi-même mes propres masques, selon les recommandations AFNOR/ ANSM
- Reprendre mes soins hors-COVID-19
- Bénéficier de masques gratuits si je suis éligible à l'AME et à la complémentaire santé solidaire
- Si je suis une personne à risque
- Bénéficier d'une consultation "bilan et vigilance" prise en charge par la sécurité sociale à 100%
- Si le télétravail est impossible, pour préserver ma santé je peux continuer à bénéficier du dispositif d'activité partielle.



Perspectives contre le cancer est une association qui développe des actions de prévention tout au long de l'année contre les pathologies cancéreuses.

Notre association intervient dans les zones rurales de l'Oise ainsi que dans les quartiers marginalisés en zones urbaines.

Prévention, information, sensibilisation

Vous avez peut-être déjà rencontré nos bénévoles sur des stands, que nous tenons tout au long de l'année, comme :

- Pendant Octobre Rose, mois de prévention contre le cancer du sein.
- Pendant Mars Bleu, mois de prévention contre le cancer colorectal.
- Pendant Juin Mauve, mois de prévention contre le cancer du col de l'utérus.
- Pendant Movember, mois de sensibilisation contre les cancers masculins.
- Pendant la période estivale, sur de la prévention "risques solaires".

Accompagnement

Notre association propose également d'apporter aux personnes malades ainsi qu'à leurs proches un soutien et un accompagnement personnalisé. Sur différents territoires, comme à l'hôpital de Beauvais C.H. Simone Veil, à la Maison des Associations de Méru, à la Clinique du Parc Saint-Lazare, à Chaumont-En-Vexin et à l'Hôpital local de Crèvecœur-Le-Grand, chacun pourra trouver au plus près accueil, écoute et information.

En plus des activités énumérées proposées, sachez que nous proposons également l'aide d'un écrivain public, afin d'aider malades et familles dans les démarches administratives multiples (CAF, CPAM, MDPH, etc.) ; ainsi que de plusieurs psychologues.

des mains, de la réflexologie palmaire, des cafés papotages virtuels sans oublier les conseils de Marion notre diététicienne nutritionniste.

Le mois de prévention contre le cancer colorectal Mars bleu, n'aura donc pas pu avoir lieu.

En revanche, de la prévention virtuelle pendant le mois de juin a été mise en place avec des selfies postés sur les réseaux sociaux contre le cancer du col de l'utérus.



Les ateliers de soins de support reprennent tout doucement depuis début juin, dans le respect du protocole sanitaire mis en place pour protéger les personnes fragilisées par les traitements.

Nous nous sommes également retrouvés pour un Yoga matinal pour célébrer le solstice d'été le dimanche 21 juin.



Nous attendons avec impatience le mois de septembre afin de savoir ce que nous aurons le droit de mettre en place pour Octobre Rose qui nous tient à cœur et cette année encore plus que les années précédentes.

Perspectives contre le cancer
17, Rue du Pré-Martinet
60 000 BEAUVAIS
06.88.57.84.28

Les activités et manifestations de l'année :

L'année 2020, aura été pour tous et chacun particulièrement difficile tant dans le milieu personnel et familial que dans le milieu professionnel.

La crise sanitaire du COVID 19, aura également touchée le monde associatif.

Malheureusement, dès le 15 mars, nous avons dû mettre en attente les rdv, les ateliers, les soins et tous les rassemblements extérieurs ont été annulés.

Perspectives contre le cancer a dû faire face à cette crise grâce aux professionnels qui ont continué à intervenir via les réseaux sociaux en organisant des séances de sophrologie, des ateliers soins du visage en famille ou encore soin

Masques Solidaires

41 couturières ont participé à l'opération "Masques solidaires" à Goincourt.

BILAN DE L'OPÉRATION "MASQUES SOLIDAIRES"

A Beauvais et dans le Beauvaisis, la fabrication de masques et la distribution se sont organisées autour d'un important dispositif reposant sur la solidarité. Découvrez l'opération « Masques solidaires », mise en place par la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, qui a permis de fournir les habitants du territoire.

Initialement, l'opération « Masques solidaires » était destinée à produire des masques pour les soignants et les professionnels du territoire impliqués dans la gestion de la crise, notamment pour ceux du Centre Hospitalier de Beauvais. Lorsque leurs attentes ont été satisfaites avec près de 6 000 masques distribués, l'Agglo a lancé l'opération "1+1 = 2 masques en tissu lavable pour chaque habitant du Beauvaisis".

La distribution de ces kits « anti-COVID-19 » a été conçue à l'échelle de l'Agglomération début avril. Au début du déconfinement, la Ville de Beauvais et les communes de l'Agglo ont distribué gratuitement aux habitants du Beauvaisis 2 masques en tissu lavables conformes aux préconisations de l'AFNOR. Le 1er masque était fourni par la Région Hauts-de-France, le second par l'Agglo et la Ville de Beauvais. Chaque kit était complété, à la demande, d'une aide à la fabrication autonome d'un 3ème masque. Cette opération était destinée à doter chaque habitant du territoire de plus de 14 ans de deux masques en tissu lavables sur le principe de « 1+1 = 2 masques en tissu lavable pour chaque habitant du Beauvaisis ». Du 4 mai au 5 juin 2020, des kits « anti-COVID-19 » ont été distribués à Elispace et les personnes fragilisées ont pu bénéficier de livraisons jusqu'au 15 juin 2020.

L'APPROVISIONNEMENT EN MASQUES

Ces masques sont issus d'un stock global de 164 000 masques :

- fournis par la Région Hauts-de-France (66 000)
- achetés par l'Agglomération du Beauvaisis (10 000)
- ou produits à l'initiative de l'Agglo (88 000) depuis la première semaine d'avril avec le soutien de 30 couturiers professionnels et de 387 bénévoles du Beauvaisis et de plus loin.

Un bel élan de solidarité pour la production de masques

Les masques produits par l'Agglomération répondaient aux préconisations de l'AFNOR, ils étaient en tissu (tissus aux normes), 3 épaisseurs, lavables et confectionnés sur la base du patron de l'AFNOR. Ces masques en textile permettaient aux personnes qui les portaient d'éviter de projeter d'éventuels éléments contaminants et ainsi de protéger leur entourage. Ils aidaient également à ne pas se toucher le visage, ce qui réduit le risque de se contaminer soi-même par les mains. .

La production a débuté début avril à petite échelle et s'appuyait sur un réseau de 50 bénévoles et 2 ateliers de production réunissant 15 couturiers au lycée des Jacobins à Beauvais et à la MALICE. Les annonces du gouvernement du 12 avril ont poussé l'opération à prendre de l'ampleur pour viser une production locale de 90 000 masques complétée par des achats (10 000 masques). La gestion du réseau de bénévoles a été facilitée au moyen d'une application dédiée et 387 personnes ont rejoint les producteurs de masques solidaires en Beauvaisis. Ces bénévoles étaient livrés 2 fois par semaine de 30 kits de préparation de masques, dont ils pouvaient garder 2 exemplaires finalisés à chaque livraison.

Sept tournées ont été organisées chaque lundi et jeudi par les agents de l'Agglomération et de la Ville de Beauvais. Chaque masque a été contrôlé avant d'être préparé puis distribué. Au plus fort de l'activité, les tournées auprès des bénévoles ont permis de collecter jusqu'à 6 500 masques. Au total, 15 tournées ont été organisées et près de 45 000 masques ont été réalisés.

Afin d'augmenter la production, et de pouvoir gérer la préparation et le stockage des masques, le site Elispace a été mobilisé pour y regrouper l'ensemble des activités. 90 agents de l'Agglomération et de la Ville de Beauvais se sont portés volontaires pour travailler durant le confinement sur ce dispositif et 30 couturiers professionnels et préparateurs rémunérés ont été recrutés. Près de 34 800 masques ont été fabriqués de cette manière.

A l'échelle de l'Agglomération du Beauvaisis, les communes ont largement participé à la fabrication des masques. Ainsi :

- 11 communes se sont investies en mobilisant des bénévoles, en centralisant les inscriptions et en organisant à leur niveau la distribution des kits et leur ramassage ;
 - 8 communes ont organisé en leur sein la production de masques de manière autonome et ont été fournies en matériel par l'Agglomération.
- Près de 6 000 masques ont ainsi été produits de façon autonome par des communes, en dehors du circuit de ramassage des kits.

Pour favoriser la production autonome par les habitants du Beauvaisis d'un 3ème masque, un centre de dons de tissus a été installé à Elispace, (en accès libre pour les habitants) et un tutoriel a été mis en place sur le site du plan santé COVID: <https://www.beauvaisis.fr/plan-sante-covid19/masques/realisez-votre-3eme-masque.html>

Au total, ce sont 88 000 masques qui ont été produits entre le 17 avril et le 30 mai 2020 dans le cadre du dispositif de l'Agglomération. La fabrication a continué en juin.

Par ailleurs, l'opération "Un masque pour chacun" lancée par la Région Hauts-de-France était destinée à doter l'ensemble des habitants de la région d'un masque lavable. L'Agglomération du Beauvaisis a réceptionné la commande les 13 et 23 mai et les masques ont été distribués aux maires ou aux équipes municipales qui ont organisé la distribution pour leurs habitants. 66 000 masques ont ainsi été remis aux communes de l'Agglomération, dont 26 000 pour Beauvais.

Au total, 95 000 masques ont été distribués dans l'Agglo.

Mme Leguay,
journaliste au service communication
pour la ville de Beauvais



POINT SANTÉ... Prévention

ATTENTION AUX TIQUES DANS LES BOIS ET LES JARDINS

Pourquoi et comment se protéger des tiques et de la maladie de Lyme ?

Les tiques vivent dans les forêts et les prés et se nourrissent du sang de leur hôte. Elles sont susceptibles de transmettre des maladies, dont les plus à craindre sont la maladie de Lyme et la méningo-encéphalite, aux animaux et aux humains. Face à ce risque, il est primordial d'enlever rapidement une tique en cas de morsure. Mais attention, pas n'importe comment !

Une pharmacienne nous détaille la marche à suivre.

Afin de se protéger des piqûres de tiques, voici les bonnes pratiques que vous devez réaliser lors des sorties dans la nature : porter des vêtements clairs afin de faciliter le repérage des tiques, un chapeau ou une casquette, des chaussures fermées et dans la mesure du possible un pantalon dans les chaussettes.

Utiliser un répulsif sur les vêtements, voire sur la peau, à appliquer régulièrement.

En randonnée, marcher au milieu des chemins ou sentiers et éviter le contact avec les branches basses, les arbustes, les fougères...

Au retour examiner méticuleusement les plis de la peau et le cuir chevelu !

En cas de morsure, il est primordial d'enlever rapidement une tique.

Mais attention, pas n'importe comment !

Il faut procéder avec calme et délicatesse sous peine de voir la tique régurgiter et ainsi accroître les risques d'infection. Plus clairement, le risque est que la tique "vomisse" ses bactéries à l'origine de la maladie sous la peau de l'hôte.

Utilisez un tire-tique, ne pas l'écraser avec vos doigts, N'appliquez aucun produit sur la tique (éther, alcool, vaseline, essence, etc). Ces derniers risqueraient de faire régurgiter la tique et ainsi d'accroître les risques d'infection. Enfin désinfecter la plaie...

Il est vivement conseillé de noter la date de la morsure et de surveiller la formation d'un érythème migrant (tâche rouge), symptômes grippaux, fatigue et/ou douleurs inexplicables et consulter un médecin.

Vous pouvez déclarer toute piqûre de tique via l'application citoyenne Citique.

<https://www.citique.fr/signalement-tique/>

L'Association France Lyme, lutte contre les maladies vectorielles à tiques, elle organise de la prévention pour tous les publics, et soutient et conseille les malades. Retrouvez les sur le site <https://francelyme.fr>



CHENILLES PROCESSIONNAIRES (urticantes)

Prévention sanitaire

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon qui ravage les arbres qu'elle colonise. Elle est d'une teinte brun foncé ponctuée de tâches rougeâtres sur la partie supérieure et les flancs, tandis que la face ventrale est jaune. La tête est noire. Elle est très velue et couverte de poils urticants.

Il faut savoir que les chenilles créent des problèmes graves en raison du venin présent dans les poils. Ces derniers sont transportés par le vent et peuvent être inhalés par l'Homme.

Attention, un nid même vide peut encore contenir des poils urticants ainsi nous vous déconseillons vivement de le manipuler.

Les symptômes que nous constatons chez l'Homme sont d'ordre cutané (mains, bras, visage...) et provoquent des démangeaisons qui peuvent durer pendant 15 jours (oculaire, respiratoire, allergique).

Il est donc conseillé de consulter un médecin dans les plus brefs délais.

Il ne faut pas oublier nos amis les animaux...

Ils flairent les chenilles de près et sont susceptibles d'en avaler et de développer divers troubles. Parmi eux, nous pouvons relever une nécrose au niveau de la langue, des œdèmes au niveau des babines et des vomissements.

Ces symptômes pouvant entraîner la mort de l'animal.

Il est donc conseillé de consulter un vétérinaire dans les plus brefs délais.



Cave à vins Bio
&
Chambres d'hôtes

Chambres ouvertes toute l'année
Cave ouverte uniquement le week-end :
Vendredi de 17 à 19h
Samedi de 10 à 19h
Dimanche de 10 à 13h
Atelier dégustation sur réservation

32 rue du Général Koenig
60000 Beauvais
06 86 88 28 17



1 – Soyez Vigilant

Ces chenilles occasionnent la perte des feuilles sur certains arbres (chênes et pins).

Leurs poils se détachent facilement lors de contact ou sous l'effet du vent, pouvant provoquer des réactions urticantes ou allergiques

2 – Comment se prémunir

Éviter les zones infestées et ne pas toucher les chenilles ou leurs nids.

Éviter de se frotter les yeux en cas d'exposition.

Ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint et éloigner les animaux de compagnie.

3 – Au retour de la forêt

En cas de doute, prendre une douche tiède et changer de vêtements.

En cas de réactions allergiques intenses, consulter un médecin

ou un vétérinaire pour les animaux de compagnie.

Le saviez-vous ?

RECETTE DE LA LESSIVE DE MAMAN :

Ingrédients :

- 30 g de paillettes de savon de Marseille,
- 1 cuillère à soupe de bicarbonate de soude,
- quelques gouttes d'huile essentielle,
- 1 litre d'eau.

Faire chauffer l'eau et dans l'eau chaude faire fondre les paillettes de savon, puis couper le feu et y ajouter et faire fondre le bicarbonate. Tiédi, ajouter l'huile essentielle.

Transvider dans un flacon. Il se peut que le mélange soit trop épais, ajouter simplement un peu d'eau.

Pas cher et simple à faire. Il est conseillé d'avoir une petite marmite et une cuillère réservées à cette recette.

RECETTE D'ANTAN DE LA LESSIVE AU LIERRE GRIMPANT :

Mixez ou coupez finement une cinquantaine ou 100 de feuilles de lierre grim pant propres et sèches

Recouvrir les feuilles d'un litre d'eau filtrée froide (ou sans calcaire si possible)

Porter à ébullition et laisser bouillir pendant 10 minutes.

Retirer du feu puis laissez infuser les feuilles pendant 24 heures

Filtrez et stockez dans un flacon ou une bouteille en verre

Cette lessive convient aux vêtements colorés. Eviter le lavage des vêtements blancs ou de couleur pâle, sinon ajoutez deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude dans le tambour au milieu des vêtements avant de lancer votre machine à 40°.

Se conserve 1 mois environ, sans conservateur.

Attention : Les feuilles de lierre grim pant sont toxiques, ne pas laisser à portée des animaux domestiques ou des enfants.

LE VINAIGRE BLANC :

Voici l'une des utilisations du vinaigre blanc qui simplifie la vie.

Apaiser une piqûre d'insecte : Il suffit pour cela d'un coton et de quelques gouttes de vinaigre d'alcool. On dépose le coton imbibé sur la piqûre et on laisse quelques minutes, le temps que la démangeaison s'atténue. Le vinaigre est aussi efficace contre les piqûres de méduses.



LE PURIN DE RHUBARBE :

Une solution naturelle de la lutte contre divers parasites.

Faire macérer 1 à 1,5 kg de feuilles de rhubarbe dans 10 litres d'eau. Pendant 72 heures minimum. Filtrer afin de garder que le liquide. Pulvériser les plantes ou légumes. Si les indésirables sont toujours là après 15 jours, renouvelez l'opération. Efficace contre les pucerons noirs, le ver et teigne des poireaux, la mouche de la carotte, les escargots et les limaces.



Salon Valérie
Coiffure Mixte

INDOLA
professionnellement

Sur RDV

4 rue Aristide Briand - Goincourt
Ouvert du lundi au samedi
03 44 04 26 67

3 Chambres d'hôtes
Thèmes

LES **3** THÈMES

GOINCOURT

2 rue Jacques Brel
Le Verderon
60 000 Goincourt

Tél.: 03 75 41 50 80
06 17 83 34 12

herve.warhem1@gmail.com

Les 3 Thèmes Fr
Chambres d'hôtes 3 Épis
Gîte de France n°G602007

Siret 852971423

La Contemporaine 85€/nuît avec petit déjeuner
La Zen 92€/nuît avec petit déjeuner
La Charme - La Romantique 92€/nuît avec petit déjeuner

Que faire avec les pissenlits ?

Dans les prés, les champs, les jardins et les parcs des villes, les pissenlits sont partout ! D'avril à septembre, ces fleurs jaunes poussent à l'état sauvage.

Saviez-vous que leurs feuilles et leurs fleurs sont comestibles et excellentes pour la santé ?

Riches en vitamines et en fer, les fleurs de pissenlit ont toute leur place dans votre assiette. Cette plante que l'on retrouve partout peut être totalement consommée : des feuilles aux racines, en passant par les pétales. Crues, les fleurs de pissenlit pourront être dégustées en salade. Cuite, cette plante permettra de réaliser des soupes, des accompagnements de viande, des infusions ou encore du vin ou de la gelée de fleurs de pissenlit appelée cramailote.

VIN DE PISSENLIT – VIN D'OR

Cette recette demande un temps d'attente (macération) de 3 à 4 mois

4 litres d'eau bouillante
12 poignées de fleurs de pissenlit sans la tige (144)
3 citrons bio
3 oranges bio
500 grammes de raisins secs
1750 grammes de sucre

Dans un grand contenant, verser l'eau bouillante sur les fleurs après les avoir lavées. Laisser macérer 24 heures à la température ambiante dans un endroit sombre.

Retirer les fleurs

Dans le liquide, ajouter

1750 g de sucre cristallisé
500g de raisins secs
3 oranges entières coupées en fine rondelles
3 citrons entiers coupés en fines rondelles

Bien mélanger puis couvrir l'ouverture du contenant d'un coton et laisser fermenter trois semaines à la température ambiante, dans un endroit sombre en remuant une fois par jour ou jusqu'à ce que la fermentation cesse (il ne devrait plus y avoir production de bulles).

Au bout de 3 semaines, retirer les fruits, les essorer en les tordant dans un torchon et les jeter.

Mettre le jus obtenu en bouteilles. Ne pas boucher les bouteilles, éventuellement mettre un peu de coton dans les goulots

Après 40 jours, filtrer le liquide qui a décanté, le remettre en bouteille et bien boucher

« Plus qu'est vieux, plus qu'est bon ! »

GELÉE DE PISSENLIT – LA CRAMAILLOTE –

400 grammes de fleurs de pissenlits
1 kg de sucre (confi sucre)
1,5 litre d'eau
2 oranges bio
2 citrons bio

Récolter les fleurs de pissenlits épanouies, dans un pré loin de la pollution

Laver les fleurs, retirer la partie verte. Faire sécher les fleurs en les étalant au soleil pendant plusieurs heures

Dans une bassine à confiture, ajouter

- 1,5 l d'eau
- Les fleurs
- 2 oranges coupées en morceaux (non épluchées)
- 2 citrons coupés en morceaux (non épluchés)

Faire cuire à petit bouillon pendant 1 heure en veillant à ce que les fleurs baignent dans l'eau.

Filtrer en pressant bien pour obtenir un maximum de jus.

Remettre le jus dans une bassine à confiture et y ajouter 400 g de sucre.

Faire cuire pendant 8 minutes

Mettre en pot aussitôt

Le Temple Beauté
Institut pour elle et lui

Soins du visage - Epilation - Onglerie
Soins du corps - Maquillage
Cabine UV

3 rue Jean Jaurès
60000 GOINCOURT
03 44 45 47 14
www.letemplebeaute.com

Mardi, jeudi, vendredi : 9h - 18h30
Mercredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 17h
n° 530 908 821 00016

SERV'ISE
Espaces verts & clôtures

SI SERVICES à la personne

L'aménagement
Le Terrassement
L'entretien
Les Clôtures

7 rue de l'Artisanat 60830 SONGEONS—Tél : 03.44.82.15.73—Port : 06.48.48.55.63

Goincourt, capitale mondiale du vitriol

Une blague ? Peut-être pas...

Promeneur, toi qui t'engage dans la rue de Montguillain, lorsque tu arrives près de la première des deux fermes qu'on appelle « Outrebois », arrête toi un instant devant la pâture où un petit cheval blanc paît tranquillement, ferme les yeux et imagine :

Imagine une autre époque, celle où le bois de l'autre côté de la voie verte n'avait pas les mêmes délimitations, ni la même forme. Une époque où des tourbières laissaient des grands espaces et permettaient, peut-être de voir Aux Marais. Une époque où l'ancienne ligne de chemin de fer qu'a recouverte la « trans'oïse » n'existait même pas. Imagine qu'ici, en 1752, fût ouverte une usine !!! Et non, tu ne rêves pas, il y avait à l'endroit précis où tu te trouves une fabrique de Vitriol. Mais ne va surtout pas imaginer un produit qui défigure, qui troue les surfaces et les armures.

Non, là je te parle de sulfate de fer. Celui dont on se servait au milieu du 18ème siècle mais dont le mode de production, plutôt rudimentaire, n'a guère laissé de traces et n'a, jusqu'alors, pas suscité l'attention des chercheurs.

En ce temps royal, les eaux minérales de Goincourt étaient en usage dans le Beauvaisis depuis fort longtemps. Un jour, des analyses furent effectuées dans ces terres absorbantes et alcalines. On y découvrit une forte teneur en Fer. Aujourd'hui encore, l'eau qui coule depuis le « Mont-Guillain » laisse dans son lit une étrange couleur de rouille. Les sources qui emmenaient cette eau jusqu'aux tourbières étaient les sources des « fontaigneux » et « rouge-vétue ».

Les « fontaigneux », par exemple, c'est le nom de la parcelle où se trouve la source du ru qui traverse le village en passant sous la rue Gorguet, rejoint l'actuelle place commerçante et va terminer sa course dans l'Avelon. Mais des « fontaigneux » partent d'autres eaux invisibles qui descendent le « Mont-Guillain ». Il y avait même, à cette époque et dans les environs du village les restes d'une ancienne mine de fer appelé « Les forges ».

C'est un Allemand du nom de Croutz, qui s'intéressa tout d'abord à l'extraction du sulfate de fer qu'il fabrique dans la quasi-misère au Becquet Saint Paul. Une société s'unit à lui et achète des terres propices à l'usage.

Ces terres sont autour de toi promeneur ! Des bâtiments, des fourneaux et des bacs sont érigés. Les dépenses considérables qu'il fallut faire à l'époque, nuisirent à l'entreprise. C'est un peu plus tard que Monsieur Warnier lui donnât ses lettres de noblesse. Malgré le succès, ses dirigeants n'avaient pas prévu de diriger ou d'assécher les eaux. Ce qui provoqua leurs stagnations et l'altération des matières premières, puis d'importantes épidémies locales.

Le vitriol de Goincourt était réputé, bien au-delà des limites du Beauvaisis. C'était, dit-on le meilleur de France et peut être même de l'étranger. Et ce n'est pas une blague !

*Un peu
d'histoire...*



Voici à quoi pouvait ressembler les bâtiments.



Qui connaît aujourd'hui, l'histoire de cet endroit ? Les anciens du village eux-mêmes l'ignorent. On m'a parlé, en des termes très vagues, d'un bâtiment où l'on extrayait de la tourbe dans la pâture où un immense chêne se dresse, face à celle du petit cheval blanc. Sur les cartes et plans d'autrefois, on peut constater que la fabrique de vitriol se trouvait face à la ferme d'Outrebois mais à une centaine d'années d'écart, le plan du même endroit montre des bâtiments de l'autre côté de la route. Ces plans peuvent être interprétés de différentes façons mais cette fabrique était là, quelque part.

Sur le plan d'état-major ci-dessous datant du milieu du 19ème siècle, on note que la voie ferrée a fait son apparition et que l'emplacement de l'usine est de l'autre côté de la route. Est-ce la même ? Une autre a-t-elle été construite un peu plus loin ? Mystère et boule de gomme...

Aujourd'hui, pour aller à Gisors depuis Beauvais, nous passons par la RD 981. Au début du 19ème siècle et avant l'apparition de la voie ferrée, on sortait de Beauvais par le chemin qui part du virage au bout du faubourg Saint-Jean, passe par le haut de la colline et rejoint l'église de Saint Martin le Nœud en ligne droite. Monsieur CAMBRY empruntant ce chemin parlait de Goincourt et de sa fabrique de Vitriol en ces termes :

« Le riant village de Goincourt et les sauvages bâtiments de la fabrique de vitriol.... »



1782 : Extrait du plan d'intendance de Goincourt. La fabrique semble être à gauche de la route et empiète largement sur l'actuelle voie verte.



Que pouvait-il bien dire en parlant de cette façon ? Une manufacture un peu abandonnée ? Un endroit rongé par les herbes hautes ? Bien malin celui qui pourrait l'affirmer.

Par la suite, les progrès en extraction du sulfate de fer, de nouvelles méthodes de fabrication et la révolution industrielle condamnèrent définitivement l'endroit à devenir ce qu'il est :

D'un côté, deux prairies où un petit cheval blanc et deux ânes ignorent qu'ils marchent sur une terre chargée de fer.

De l'autre, un morceau de terre où poussent quelques roseaux qui plient un peu lorsque souffle le vent.

Et au centre, un grand chêne dans un champ, qui regarde majestueusement, passer les promeneurs, ignorants sans doute qu'il y a bientôt trois siècles de cela, une usine Goincourtoise rayonnait sur le royaume de France.

Geoffrey Decoëne

États Civils

NAISSANCES:

Noé FRANÇOIS né le 27 août 2019
 Léony MAUGEZ née le 27 août 2019
 Mathys MEHL né le 15 septembre 2019
 Lydie BLOQUET née le 7 mars 2020
 Ibrahim SIAB né le 8 mai 2020
 Alice DE LESCURE née le 27 mai 2020
 Ashley ATIHOU née le 18 juin 2020
 Ibrahim BOMBUSA né le 29 juin 2020

MARIAGES:

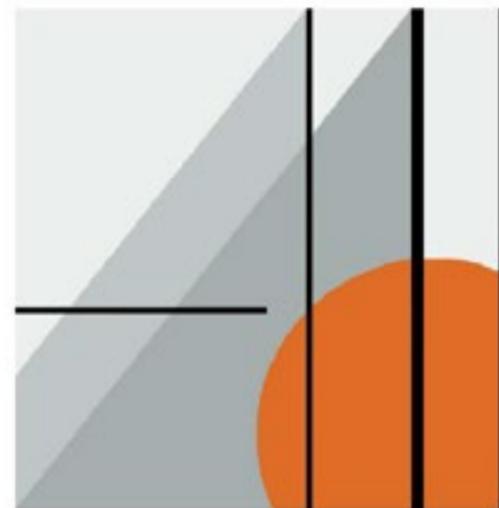
Guillaume MAQUAIRE & Camille IGNACZAK le 21 septembre 2019
 Claude BOUZON & Violette GRANADO le 2 novembre 2019
 Hamit DONMEZ & Élodie AÏTMOHAMMED le 8 novembre 2019
 Arnaud FELIX & Sandrine BOULOGNE le 16 novembre 2019
 Sébastien GAUDEFROY & Nathalie LESIEUR le 22 février 2020
 Adao SOARES & Catherine BELZIC le 25 juillet 2020

DÉCÈS:

Albert DUBOS décédé le 25 octobre 2019
 Guy GRÉGOIRE décédé le 29 décembre 2019
 Solange LAUMONNIER épouse CHAPON décédée le 11 janvier 2020
 Michel ALEXANDRE décédé le 19 janvier 2020
 Christiane NOYELLE veuve COZETTE décédée le 3 avril 2020
 Monique COYOT épouse PRUD'HOMME décédée le 26 avril 2020
 Jacqueline DELAFONTAINE veuve BAUDOUX décédée le 23 juillet 2020
 Norbert DAVIET décédé le 6 juillet 2020



MARISOL
 MARISOL SA
 24 bis Grande rue de Monceaux
 60860 ST OMER EN CHAUSSEE
 Tel. 03 44 84 50 63 - Fax 03 44 84 52 85
 Mail : accueil@marisol.fr
 SITE : www.marisol.fr
 N° SIREN : 527 120 745 00015 6 Code APE : 4329A



L'Atelier d'Architecture & de Design

est une agence d'architecture implantée dans l'Oise, en territoire beauvaisien. Forte d'une quarantaine d'années d'expérience, elle porte en héritage un savoir-faire reconnu dans la conception d'établissements publics.

AAD a su se diversifier et tirer parti des enjeux d'aujourd'hui. Elle plaide et agit pour une architecture ancrée dans son territoire et respectueuse de son environnement. Elle fait siens les impératifs de préservation de la planète.

Menée par deux architectes et un ingénieur autour d'une équipe de sept personnes, l'agence reste à taille humaine. Cette conception tricéphale propose une architecture maîtrisée, précise, qui sait se renouveler.

L'agence en pleine évolution est à même de répondre à tout type de projet.

290 rue de la montagne
 60650 ONS EN BRAY
 tél: 03 44 45 13 56 site internet: arch-i.fr
atelier.architecture.design@wanadoo.fr



Crédit Agricole Beauvais

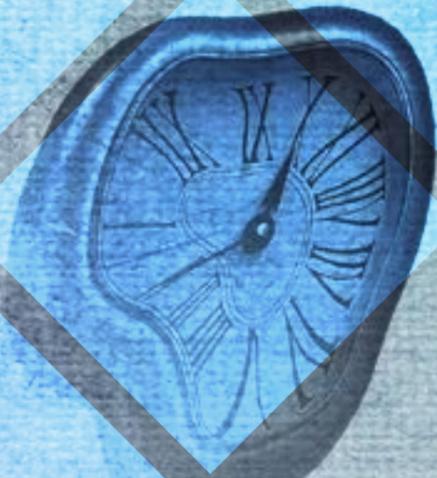


Mairie Auneuil



Ecole Ully St George

Les jeux



LABYRINTHE



7 ERREURS



SODOKU

Grille n°1

		7	1	9				5
		5			8			1
8				2				
			7		1	8	2	
	3						4	
2	6	1		4				
				6				9
1			9			2		
5				1	7	3		



Grille n°2

	8		6					1
3		4						9
		7			4			
	4	8		6	5			
6		5		3		1		8
			8	1		6	4	
			2			8		
9						3		4
8					6		9	

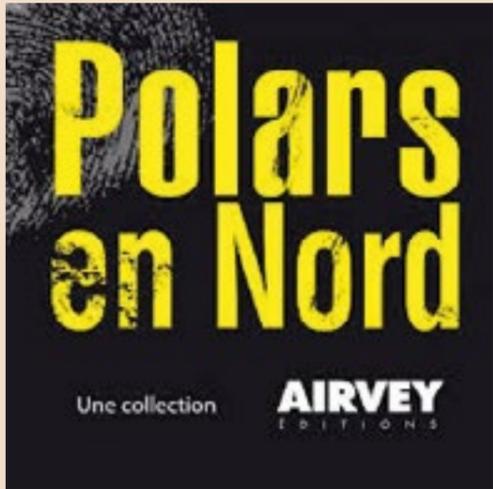
MOTS CACHÉS

M	I	O	T	U	L	I	P	E	Y	W	S	P	E
Y	H	P	S	Y	L	V	E	S	T	R	E	O	C
J	T	R	F	Q	B	Q	A	I	B	A	H	L	J
U	Q	J	E	F	G	I	E	N	G	S	O	Y	S
D	C	I	F	F	O	M	C	C	I	S	D	V	B
O	H	P	K	I	I	U	O	I	B	O	F	A	A
M	E	U	Z	N	N	N	L	V	U	C	I	L	A
A	N	A	M	A	C	I	E	I	L	I	M	E	R
I	I	X	Z	N	O	C	O	L	L	A	A	N	H
R	L	O	K	C	U	I	I	I	E	T	R	T	D
I	L	Y	B	E	R	P	S	T	T	I	I	E	D
E	E	I	N	O	T	A	E	É	I	O	A	M	N
W	Z	K	P	C	M	L	S	S	N	N	G	L	B
N	D	V	I	T	R	I	O	L	P	J	E	M	F

ASSOCIATION
CHENILLE
FINANCE
INCIVILITÉS
MAIRIE
MUNICIPAL
POLYVALENTE
TULIPE

BULLETIN
ECOLE
GOINCOURT
JUDO
OISE
MARIAGE
SYLVESTRE
VITRIOL

Conseil Livres



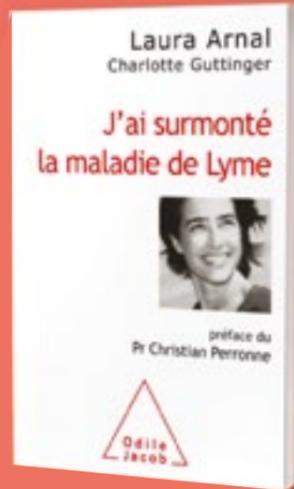
« LES PASSAGERS INCERTAINS »

Une petite fille est découverte enfermée dans une boîte sur l'autoroute A16.

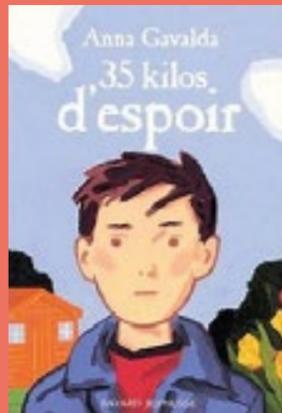
Léonie est chargée de mener une singulière enquête, ayant pour toile de fond l'immigration clandestine. Rapidement confrontée à une administration immobile où les bilans et les chiffres sont rois, elle devra compter sur son seul bon sens et sur l'aide précieuse d'un employé de la société d'Autoroute pour comprendre comment cette gamine a atterri là.

Léonie est policière à Beauvais, et surtout elle habite Goincourt, le must non ?

La collection « Polars en nord » est une collection d'histoires policières riche de plus de 250 titres parus depuis l'année 2005. La particularité de ces livres est qu'ils se déroulent dans les Hauts de France. Celui-ci se déroule à Beauvais et le Beauvaisis. Retrouvez Léonie en librairie d'ici la fin de l'année 2020 !



J'ai surmonté la maladie de Lyme
de Laura Arnal
Editions Odile Jacob



35 kilos d'espoir
de Anna Gavalda
Éditions Bayard Jeunesse

Grégoire déteste l'école, si fort qu'en sixième il a déjà redoublé deux fois. Le seul endroit qu'il aime, son refuge, c'est le cabanon de son grand-père Léon, avec qui il passe des heures à bricoler. Quand Grégoire est renvoyé du collège, pourtant, Léon est furieux.



**DÉMOLITION - DÉSAMIANTAGE
TERRASSEMENT - LOCATION
DÉPOLLUTION**



Qualifications professionnelles :
QUALIBAT 1112 - 1311 - 1552



DE KONINCK • 10, rue de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 45 74 30 • Fax 03 44 48 52 59 •
Email : societe@eurodemsas.fr



A3C CONCEPT

AGENCE
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

ASSISTANCE
A MAÎTRISE D'OUVRAGE

15 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES MAÎTRES D'OUVRAGES

8 RUE DE SETUBAL

60000 BEAUVAIS

03 44 07 16 41



Charpentes du Pays de Bray vous souhaite la bienvenue

Avec 30 ans d'expérience, Charpentes du Pays de Bray, entreprise de charpente, couverture, menuiserie intérieures et extérieures, isolation et ses ouvriers certifiés sont à votre service à Neuf-Marché (76).

Notre entreprise vous offre le meilleur service : gestion du projet de A à Z, étude et conseils personnalisés, ouvriers professionnels et qualifiés, respect des normes françaises en vigueur.

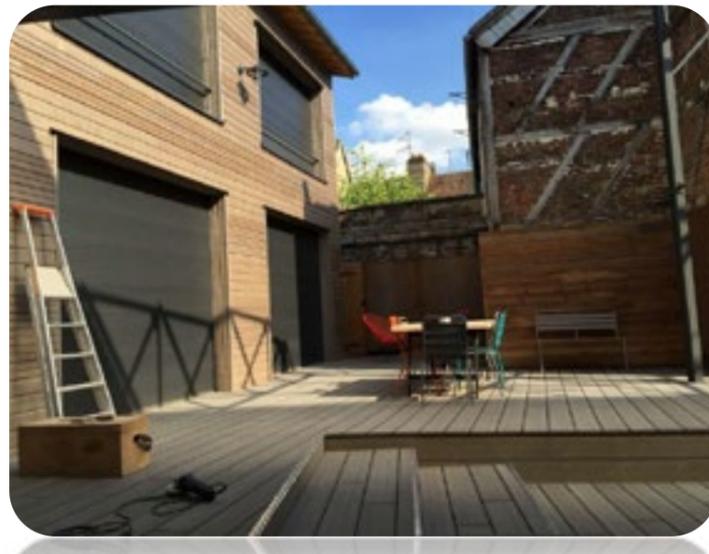
Fièrement certifié RGE Qualibat et détenteur du diplôme Maître Artisan ainsi que de la médaille de la reconnaissance artisanale.

Taille de charpente, pose de fenêtre, renforcement de couverture, mise en place de fenêtre en bois, pose de velux, réalisation de cuisine sur-mesure... la polyvalence est l'un de nos plus grands atouts.

Chapelle Notre Dame de France à Baillet en France – Ossature bois et pan de bois



Habitation dans le centre de Beauvais – Ossature bois



Documents d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable de travaux.

Le certificat d'urbanisme

Document qui indique les règles d'urbanisme applicables à un terrain donné.

Deux types de certificat :

- le **certificat d'information** pour disposer d'informations sur la situation d'un terrain ;
- le **certificat opérationnel** pour disposer d'informations sur la faisabilité du projet.

Délai d'instruction de 1 mois pour le premier et de 2 mois pour le deuxième.

Le permis de construire

Pour quels travaux ?

- **nouvelle construction** de plus de 20m² ;
- **extension** de plus de 20 m² ou de plus de 40 m² en zone urbaine ;
- **extension** portant la surface totale à plus de 150 m² ;
- **modification** de la structure porteuse ou de la façade en cas de changement de destination du bâtiment.

Délai d'instruction de 2 mois pour les maisons individuelles, 3 mois pour toute autre construction.

Le permis d'aménager

Pour quels travaux ?

Acte permettant à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné (par exemple : lotissement, camping, aire de stationnement).

Délai d'instruction 3 mois.

Le permis de démolir

Pour quels travaux ?

Dans le cas d'une démolition partielle ou totale, un permis de démolir doit être demandé et obtenu.

Lorsque la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite au moment de la demande de permis de construire ou d'aménager.

Délai d'instruction de 2 mois.

Urbanisme : Rappel pour information

En vertu de l'article 421-8 du code de l'urbanisme, les travaux dispensés de toute formalité (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable etc.) au titre du droit de l'urbanisme doivent néanmoins être conformes aux dispositions législatives et réglementaires relatives notamment à l'utilisation des sols.

Cela implique par exemple que les travaux de transformation d'une habitation existante sans modification de sa surface de plancher et/ou de son aspect extérieur, en plusieurs logements doivent par conséquent respecter les règles relatives au stationnement des véhicules fixées par le plan local d'urbanisme et prévoir la création des places prescrites par le nombre de logement.

La déclaration préalable

Pour quels travaux ?

construction (garage, dépendance...) ou **travaux sur une construction existante** ayant pour résultat la création d'une **surface de plancher** ou d'une **emprise au sol** comprise entre 5 m² et 20 m². En ce qui concerne les travaux sur construction existante, **ce seuil est porté à 40 m²** si la construction est située dans une **zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (PLU)**.

construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m ;
construction d'une piscine dont le bassin à une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) à une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m ;

travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction (remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade) ;

réalisation d'une clôture

changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment ;

réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Délai d'instruction de 1 mois

Commencement des travaux

Document qui permet de signaler à la mairie le commencement des travaux (pour un permis de construire ou un permis d'aménager).

A adresser dès le commencement des travaux.

Achèvement des travaux

Déclaration attestant l'achèvement des travaux et la conformité des travaux (DAACT) à adresser à la mairie pour signaler la fin des travaux (pour permis de construire, permis d'aménager et déclaration préalable).

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS

17 rue Joseph Cugnot - Z.A. de Bracheux - 60000 BEAUVAIS

	Horaires Été		Horaires Hiver	
	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Dimanche	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00

DÉCHETTERIE D'AUNEUIL

Rue de la Sablière - ZI d'Auneuil - 60390 AUNEUIL

	Horaires Été		Horaires Hiver	
	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre		Du 1 ^{er} novembre au 31 mars	
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

RÉSULTATS DES JEUX

7 ERREURS



LABYRINTHE



SODOKU

Grille n°1

6	2	7	1	9	4	8	3	5
9	4	5	7	3	8	6	2	1
8	1	3	6	2	5	4	9	7
4	5	9	3	7	6	1	8	2
7	3	8	2	5	1	9	4	6
2	6	1	8	4	9	5	7	3
3	8	4	5	6	2	7	1	9
1	7	6	9	8	3	2	5	4
5	9	2	4	1	7	3	6	8

Grille n°2

2	8	9	6	7	3	4	5	1
3	6	4	5	2	1	7	8	9
5	1	7	9	8	4	2	6	3
1	4	8	7	6	5	9	3	2
6	9	5	4	3	2	1	7	8
7	3	2	8	1	9	6	4	5
4	5	3	2	9	7	8	1	6
9	7	6	1	5	8	3	2	4
8	2	1	3	4	6	5	9	7

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte des **ordures ménagères (OM)** → le jeudi

Collecte du **tri sélectif** → le jeudi des semaines paires

Collecte des **déchets végétaux (DV)** → le lundi

Les bacs ou les sacs devront être sortis la veille au soir pour 20h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE

SERVICE GRATUIT

(destiné aux personnes à mobilité réduite ou non véhiculées pour se rendre en déchetterie).

Pour plus d'informations contactez le

0 800 00 60 40

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

TRANSPORT

Retrouvez tous les services existants : recherche d'horaires et d'itinéraires de tous les modes de transports (trains, cars, bus, vélos, covoiturage, ...), e-boutique pour recharger votre Pass, espace covoiturage, informations tarifaires, événements de votre réseau de transport... www.oise-mobilite.fr

MÉDAILLÉ(E)S DU TRAVAIL

La mairie récompense les médaillés du travail. Les diplômes en principe sont envoyés en mairie. En cas de réception de votre diplôme à votre domicile, vous devez nous amener une photocopie et un justificatif de domicile avant le 30 septembre 2020. Une invitation personnelle est envoyée à tous les médaillés du travail pour la remise des récompenses lors de la commémoration du 11 novembre.

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S 2020

La mairie récompense les bacheliers mais aussi les élèves qui ont réussi leur CAP ou obtenu leur BEP. Vous êtes donc invités à vous faire connaître avant le 30 septembre 2020 en mairie muni de votre diplôme, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

TARIFS	Du 16 mai au 14 octobre inclus	Du 15 octobre au 15 mai inclus
Forfait 1 : Réunions diverses... Du lundi au vendredi entre 8h00 et 20h00 selon les disponibilités	80 €	115 €
Forfait 2 : 1 journée du samedi 8h00 au dimanche 8h00 ou du dimanche 8h00 au lundi 8h00	135 €	190 €
Forfait 3 : 2 journées Du samedi 8h00 au lundi 8h00	255 €	340 €
OPTIONS		
Lave-vaisselle	35 €	
Estrade	100 €	
Chauffage hors période	Le tarif du 15 octobre au 15 mai s'applique	

⚠ Lors de la location de la salle polyvalente, la remise des clés au locataire se fait le matin à 7h45. Aucune dérogation ne sera accordée.

LOCATION MATÉRIEL

Vous avez besoin de matériel pour une manifestation lors d'un weekend.

La mairie peut vous louer à l'unité :

table (1,50 €),

chaise (0,50 €),

banc (2,00 €), tente parapluie (25,00 €), sauf en cas de location de la salle polyvalente.

Le matériel doit être retiré et ramené en une seule fois par vos propres moyens.

Location de vaisselle et de matériel :

contacter le Comité des Fêtes -

Tel : 06 28 39 52 93

CONCOURS FLEURISSEMENT

Ce concours départemental récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, cour, balcon ou façade. Ce prix récompense aussi les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales.

Les inscriptions se font directement sur oise.fr.

Toutes les réalisations doivent être visibles de la rue.

Informations

Nouveaux habitants

Vous habitez Goincourt depuis moins d'un an ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous communiquer tout événement vous concernant personnellement.

L'équipe municipale sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié. Un courrier personnel vous sera adressé.

Fête des Voisins

La mairie met à votre disposition des tee-shirts, gobelets, ballons gonflables et selon les partenaires, gâteaux apéritifs, bonbons, etc... Vous devez vous inscrire environ 4 semaines avant l'évènement. Le matériel est délivré le matin même de la fête des voisins.

www.goincourt.fr

Le site officiel de votre commune vous renseigne sur les services municipaux, la vie pratique, les associations. Vous pouvez accéder au bulletin municipal, aux démarches en ligne, effectuer vos paiements, etc... N'hésitez pas à le consulter !

Mairie

Tel : 03 44 45 14 87 Fax : 03 44 45 14 89

Mail : mairie-goincourt@orange.fr

Horaires d'accueil : Lundis et vendredis : de 11h00 à 14h00

Mardis et jeudis : de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00

Horaires variables pendant les vacances scolaires

Agence postale

Tel : 03 44 48 65 18

Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 18h00. Les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00

Horaires variables pendant les vacances scolaires

École

Groupe scolaire 03 44 15 10 93

Maternelle 03 44 45 14 49

Cantine 03 44 45 16 60

Services

Assistante sociale 03 44 10 75 50

Assistants maternelles 03 44 45 14 87

Gendarmerie 03 44 06 17 17

Hôpital 03 44 11 21 21

Kinésithérapeute 03 44 45 06 08

Orthophoniste 03 44 15 53 87

Pharmacie 03 44 15 33 44

Pharmacie de garde 32 37

Samu 15

Taxi 06 26 60 84 21

Les pharmacies de garde de Beauvais et alentours sont affichées en vitrine à la Pharmacie PARAGE.



ameli.fr

36 46



caf.fr

08 10 25 60 80



urssaf.fr

39 57



lassuranceretraite.fr 08 21 10 59 60

